

QUI EST DERRIÈRE LA PROPAGATION DES PALMIERS À CASABLANCA ?

1491 - Du 16 au 22 juin 2023

# Maroc Hebdo

www.maroc-hebdo.com

Prix : 20 Dhs



© Photo DR

Ryad Mezzour,  
ministre de l'Industrie  
et du Commerce.

**RYAD MEZZOUR SE CONFIE À MAROC HEBDO**

## **LES AMBITIONS NOUVELLES DE L'INDUSTRIE MAROCAINE**

Après les Plans "Émergence" et "Accélération", Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du Commerce, révèle dans une interview qu'il nous a accordée, les contours de la nouvelle stratégie industrielle du Royaume devant renforcer la productivité et la compétitivité de notre économie.

# POUR TOUT NOUVEL ABONNEMENT MOBILE

Maroc  
Telecom



JUSQU'À  
**5Go**  
OFFERTS  
PAR MOIS

PENDANT

**3**  
MOIS

Offre réservée aux clients particuliers. Volume supplémentaire de 1 jusqu'à 5Go sur les forfaits suivants :  
11H + 2Go / 13Go + 4H / 15Go + 5H / 14H + 14Go / 22H + 12Go / 30H + 30Go

Valable jusqu'au 31 août 2023



## RYAD MEZZOUR SE CONFIE À MAROC HEBDO LES AMBITIONS NOUVELLES DE L'INDUSTRIE MAROCAINE

### Edito

04 Silence radio des médias occidentaux

### Direct

- 05 Des bourses au profit des étudiants marocains méritants en Espagne
- 06 La commission provisoire de gestion des affaires de la presse prend forme
- 09 L'Algérie, ou le culte victimaire

### Couverture

- 10 Les ambitions nouvelles de l'industrie marocaine
- 15 Comment les IDE ont boosté l'industrialisation du royaume
- 16 Interview de Ryad Mezzour
- 20 La formation au coeur de la stratégie industrielle du Maroc
- 21 Le dilemme de l'hydrogène vert
- 22 Atlas eMobility, à l'assaut de l'Afrique
- 24 Un défi audacieux dans l'industrie automobile marocaine

### Politique

- 26 Interview de Chekib Abdessalam

### Économie

- 30 Les métiers du numérique, clé d'accès des jeunes au marché de l'emploi
- 31 Le Maroc consolide son leadership africain dans l'AgriTech

### Société

- 32 Qui est derrière la propagation des palmiers à Casablanca?
- 35 Priorité à la santé en Afrique
- 36 Les peines alternatives au lieu de la prison
- 38 Les préjugés sexistes toujours enracinés au Maroc, d'après le PNUD
- 40 La fin de l'impunité pour les pédo-criminels

### Culture

- 43 Méta, plein temps foot
- 44 Librairie des Colonnes : Un patrimoine en péril ?
- 46 240.000 personnes ont visité le Salon international de l'édition et du livre

### Chronique

- 47 Le bac, ce diplôme qui ouvre tant d'espérances



Réagissez  
À MarocHebdo

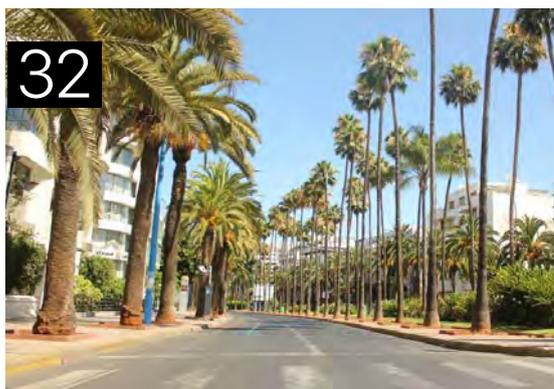
[f](#) [t](#) /press.mhi

Retrouvez l'édition digitale de Maroc Hebdo sur votre smartphone ou tablette. Scannez le QR code pour se connecter à notre site web.



Chekib Abdessalam.

26



32

## Révolte des Touaregs et répression de l'armée algérienne

# SILENCE RADIO DES MÉDIAS OCCIDENTAUX

À ceux qui accusent les médias marocains d'être au service du «Makhzen», comment qualifierez-vous la complaisance des journalistes européens qui ferment les yeux sur ce qui se passe dans les territoires touaregs sous contrôle algérien et surtout sur la riposte violente d'Alger?



PAR MAROUANE KABBAÏ

**S**ilence radio. Un mutisme détonnant, complice, incompréhensible et répressible à la fois. L'encre n'a pas coulé à flots cette fois-ci comme c'est de coutume quand la cible a un nom de code, "le Maroc". Comme par hasard -et le hasard n'a bien sûr pas sa place ici-, les médias européens se sont calfeutrés dans leurs rédactions lorsque les Touaregs se sont rebellés contre la junte militaire algérienne. Les populations de Tamanrasset et d'Adrar renient les frontières post-coloniales et le tracé hérité d'un colon qui nourrissait des desseins à moyen et long terme pour préserver son hégémonie sur la région du Maghreb. Elles réclament désormais, ouvertement, leur indépendance. Une actualité "brûlante" que Maroc Hebdo a couvert avec professionnalisme et en a fait la Une de son dernier numéro. On est donc loin du « non-événement », comme on le dirait dans le jargon des journalistes.

A ceux qui accusent les médias marocains d'être au service du « Makhzen », comment qualifierez-vous cette complaisance qui passe également sous silence la riposte violente de l'armée algérienne ? Où sont notamment tous ces spécialistes de la région -Dieu sait combien la France, pour ne citer qu'elle, en regorge!-?

Ne nous parlez pas de la loi sur la proximité quand les couvertures des journaux du Vieux Continent sont souvent occupées par le Maroc. Ces derniers mois, ces derniers ont rebattu les affaires Pegasus et « MarocGate » à tel point que même un lecteur non averti se serait rendu compte qu'il s'agissait d'une campagne de propagande. C'est d'autant plus grave quand on sait qu'à ce jour, les institutions de

Bruxelles n'ont pas pu apporter de preuves tangibles aux allégations visant le Royaume. Absolument aucune.

Qu'on arrête donc le vieux jeu du dénigrement. Ce ne sont pas des journalistes comme Cembrero ou des canards comme Le Monde et El Pais qui vont nous faire la morale quand ils changent de fusil d'épaule. Oui, il est vrai que la presse passe par des moments difficiles, sur le plan financier notamment. Mais quand on se fait un nom et une réputation dans le ciel du journalisme, on ne peut tolérer de tels écarts professionnels

## POUR LES LOCATAIRES DU PALAIS D'EL MOURADIA, IRONIE DU SORT, C'EST FINALEMENT L'ÉTERNEL HISTOIRE DE L'ARROSEUR QUI SE RETROUVE ARROSÉ.

L'absence de traitement médiatique vis-à-vis de la révolte du peuple touareg contre l'héritage colonial et le fidèle sbire algérien de l'ex-colon est loin d'être un fait isolé. Il prouve que l'on est bien en train de fermer les yeux sur les agissements de la voisine de l'Est. Un autre exemple: le 11 mai 2023, le parlement européen a adopté, par la quasi-totalité des voix, une résolution condamnant les violations des droits humains, de la liberté de la presse et les détentions des journalistes en

Algérie. L'attitude et la stratégie éditoriale de deux poids deux mesures de l'Agence France-Presse (AFP) en avait alors estomaqué plus d'un. L'agence a ménagé le régime algérien au gré de l'humeur des locataires de l'Elysée et de leurs intérêts suprêmes avec l'Etat militaire. En dépit de la résolution, elle avait endossé l'habit de l'avocat du diable, faisant fi de la déontologie professionnelle. A un moment, on aurait cru que l'AFP allait dire que le Parlement européen avait exagéré. On avait pourtant pris l'habitude naguère des attaques acharnées et hargneuses quand il s'était agi de la résolution incongrue du Parlement européen concernant le Maroc.

Revenons maintenant à l'Algérie.

Pour les locataires du Palais d'El Mouradia, ironie du sort, c'est finalement l'éternel histoire de l'arroseur qui se retrouve arrosé. Alger, qui a toujours financé et abrité des milices séparatistes afin d'empêcher que le Maroc ne parachève son intégrité territoriale, -sans jamais y parvenir-, se retrouve face à une épine tranchante sortie de son sol, ou plutôt d'un sol que le "parrain" français lui a annexé alors que l'Algérie n'était qu'un département de l'Hexagone.

C'est dire que les dés sont pipés. Que la malignance de l'un comme de l'autre est mise à nu. Que ceux qui nous ont servi d'école de journalisme se résignent face au pouvoir et à l'autorité du capital. Que le Maroc a bien fait, sous l'impulsion de S.M. le Roi Mohammed VI, de changer de paradigme, d'abandonner cette « notion » fallacieuse occidentale et par essence colonialiste de « partenaire » au profit d'une relation d'égal à égal. ●

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Des bourses au profit des étudiants marocains méritants en Espagne

Un accord a été conclu entre le groupe "Planeta Formation et Universités" et l'Ambassade du Maroc en Espagne visant la promotion de l'accès aux études supérieures pour les étudiants marocains méritants établis en Espagne, en leur octroyant des bourses. Ce programme comprend 210 bourses d'études dans les différents niveaux de formation : professionnelle, diplômante, postuniversitaire et continue, selon les deux signataires.

Les Marocains résidant en Espagne qui obtiendront ces bourses d'étude pourront choisir parmi un total de 146 programmes, répartis sur 12 domaines de connaissance que "Planeta Formation et Universités" offre à travers ses institutions

et qui seront enseignés selon différentes méthodologies (présentielle, hybride et en ligne).

Les institutions de "Planeta Formation et Universités" chargées des programmes de formation qui font partie de l'accord sont l'EAE Business School (sur ses campus de Madrid et de Barcelone), Barcelona Culinary Hub, Iberonex, iFP Innovation en Formation Professionnelle, INESDI Business Techschool, OBS Business School, BIU Broward International University, The Core School, UNIE Université et l'Université internationale de Valence.

Les programmes sont spécialisés dans de nombreux domaines, en l'occurrence les arts et lettres, l'audiovisuel, les sciences



et technologies, les sciences de la santé, l'éducation, le commerce, la finance, le droit, le marketing et communication, la gestion des opérations et des projets, les ressources humaines, le tourisme et la gastronomie. « Disposer des outils de 'Planeta Formation et Universités' est une grande opportunité pour la collaboration éducative et pour promouvoir le talent de nos étudiants, afin qu'ils puissent voir s'élargir leurs possibilités d'un avenir professionnel réussi », a souligné, à cette occasion, l'ambassadrice du Maroc en Espagne, Karima Benyaich ●

# LE TALENT NE DEMANDE QU'À BRILLER.

#FAIREGAGNERLESPORT



FAIRE GAGNER LE SPORT

## CINÉMA

## 4<sup>ème</sup> édition du Festival du film arabe à Casablanca

La quatrième édition du Festival du film arabe de Casablanca s'ouvre ce vendredi 16 juin au complexe culturel Mohammed Zefzaf du quartier Maarif et investira la métropole jusqu'au 23 juin.

Le réalisateur tunisien Ridha Behi présidera le jury des longs-métrages qui se verra au côté du comédien marocain Malek Akhmiss, de la réalisatrice émiratie Nujoom Al Ghanem, de l'actrice égyptienne Yosra El Lozy et de l'acteur syrien, Sherwan Haji.

Quant au jury des courts-métrages, il sera présidé par la réalisatrice saoudienne Hana Al Omair qui est derrière la 1<sup>ère</sup> série saoudienne sur Netflix «Whispers» (Chuchotements), et composé de la comédienne marocaine Hassnaa Moumni et de l'artiste égyptien Ahmed Wafik. De plus, le festival rendra hommage à l'actrice marocaine de renom Raouia, de son vrai nom Fatima Herrandi, à l'artiste égyptien Khalid El Sawy, à l'actrice égyptienne Hala Sedki et au réalisateur marocain Hicham Lasri.

Concernant la compétition officielle, dans la catégorie des longs-métrages, l'événement prévoit, entre autres, la projection des films «Reines» de Yasmine Benkiran, «Big little women» de l'égyptienne Nadia Fares, «Dirty difficult dangerous» du Libanais Wissam Charaf, «A Gaza weekend», de son réalisateur Basil Khalil.

Dans la catégorie des courts-métrages, le programme révèle entre autres la projection des films «A moment between silence and chaos» de son réalisateur libanais Omar Seaibi, «Abed» du Jordanien Abdelsalam Alhaj, «Blue» du Bahreïni Ammar Zainal, « Buzz » du Soudanais Mohamed Fawi, «Cinema and nothing more» du libyen Saad Elsha, «Disoriented» de l'Algérien Youcef Mansour et bien d'autres.



## LÉGISLATION

## La commission provisoire de gestion des affaires de la presse prend forme

La Commission de l'Education, de la Culture et de la Communication à la Chambre des Représentants a adopté, mercredi 14 juin 2023, le projet de loi n°15-23 portant création de la Commission provisoire de gestion des affaires du secteur de la presse et de l'édition. Quinze membres de la commission ont voté pour, deux contre (PJD) et trois se sont abstenus, lors d'une séance tenue en présence du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid. La commission a examiné, avant le vote, des amendements présentés par le groupe socialiste - opposition ittihadie à la Chambre des Représentants.

Les élus de la majorité avaient salué ce projet qui vient combler le vide juridique relatif au fonctionnement du Conseil national de la Presse dans la perspective d'une réforme à venir du paysage médiatique au Maroc. Pour leur part, les groupes de l'opposition ont estimé que la création d'une commission provisoire ont appelé à respecter la représentativité de l'ensemble des parties au sein de cette commission et de se donner du temps supplémentaire pour améliorer le texte et chercher les solutions adéquates aux problèmes que connaît le CNP. En vertu de ce projet de loi,

la commission peut procéder entre autres à une évaluation globale de la situation actuelle du secteur de la presse et de l'édition, proposer des mesures à même de renforcer ses fondements organisationnels et consolider les liens de coopération et de travail en commun entre les composantes du corps de la presse et du secteur de l'édition.

L'adoption de ce projet en conseil de gouvernement, en date du 13 avril dernier, intervient suite à l'impossibilité d'organiser les élections du Conseil national de la Presse en dépit de la prorogation exceptionnelle de la durée de son mandat en vertu du décret-loi du 6 octobre 2022 édictant des dispositions particulières relatives au CNP, en application du Dahir n°1.23.18 (10 février 2023). Cette situation nouvelle devrait permettre au CNP de gérer les affaires courantes. Le président sortant du CNP et son vice-président ainsi que les présidents de la commission de la carte de presse professionnelle et celle de la déontologie feront partie de cette commission provisoire.

Le projet de loi suivra son cours législatif et sera ainsi présenté en séance plénière avant son renvoi à la deuxième Chambre ●

M. K.

## Quatrième édition du Prix «Start your project with Fondation Crédit du Maroc & Bidaya»



Crédit du Maroc, par le biais de sa Fondation, lance la 4ème édition du Prix «Start your project with Fondation Crédit du Maroc & Bidaya». La Fondation Crédit du Maroc a mis à l'honneur dix entrepreneurs exemplaires qui font progresser des projets significatifs dans la région du Nord du Maroc. La Fondation Crédit du Maroc en collaboration avec Bidaya, incubateur social Green Tech, a réitéré ce concours annuel avec une nouvelle approche régionale. Ce concours vise également à récompenser les entrepreneurs les plus méritants qui développent des

projets avec une valeur sociale dans les secteurs du développement durable. À l'issue d'une première sélection faite sur 55 startups, neuf ont été sélectionnées mardi 13 juin 2023, pour soutenir leur projet devant un jury, composé des membres de la Fondation Crédit du Maroc, de Bidaya et des représentants d'associations partenaires, dans la région du Nord.

Au final, le jury a choisi quatre projets exceptionnels pour leur contribution à la pérennité économique et à l'impact social positif dans leur région.

Il s'agit de Leatherart pour le prix de l'Entrepreneuriat Social ; de Organic Compost pour le prix de l'Entrepreneuriat Environnemental ; de Geurrychef pour le prix du développement régional ; de Tryb Loyalty pour le prix Coup de Cœur du jury. Le prix des collaborateurs de Crédit du Maroc a été décerné à Ajyal Co. Les cinq projets lauréats ont reçu un soutien financier pour les aider dans leur croissance. Ils bénéficieront d'un accompagnement personnalisé des experts du Crédit du Maroc ●



Geoffroy Roux de Bézieux.

ANNULATION DE LA VISITE DU PRÉSIDENT DU MEDEF AU MAROC

### Un signe des tensions franco-marocaines

La crise diplomatique qui traverse actuellement les relations entre la France et le Maroc a pris une nouvelle tournure. En effet, la visite de Geoffroy Roux de Bézieux, le président du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), initialement prévue pour la fin juin 2023, a été reportée à une date ultérieure indéterminée. Ce geste est révélateur des tensions actuelles entre les deux pays. Le 14 juin 2023, Chakib Alj, président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), a annoncé le report de la rencontre avec son homologue français. Cette annonce intervient dans un contexte tendu des relations Maroc-France, qui, selon Alj, «ne se prête pas à cette visite». Cette déclaration a été faite sur les ondes de la radio française RFI.

Roux de Bézieux, qui doit quitter la présidence du MEDEF le 6 juillet prochain, ne devrait alors pas participer à une éventuelle future visite au Maroc.

### ENVIRONNEMENT

## Plaidoyer de Lalla Hasna à Monaco

Connu pour son engagement environnemental, la princesse Lalla Hasna, présidente de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, s'est entretenue, le 14 juin 2023, avec le prince Albert II de Monaco, au palais princier de Monaco. Une rencontre qui a eu lieu dans le cadre de la troisième édition du Dialogue des fondations pour la décennie de l'océan. Rappelons que la princesse est la marraine de l'alliance de la décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable. Elle a à cette occasion rappelé le ferme engagement du Maroc en faveur de l'Afrique et de la protection de l'environnement, et alerté sur les menaces que font peser les changements climatiques sur les populations du continent.





«**Les résolutions des Nations unies** ne prévoient pas la création au Sahara d'un État indépendant fantoche sous l'autorité de l'Algérie, lui donnant accès à l'océan Atlantique.».

**Omar Hilale**, le représentant permanent du Maroc aux Nations unies à New York.

#### AFRICAN LION

### Le gouverneur de l'État américain, l'Utah, en visite au Maroc

Le Gouverneur de l'État américain l'Utah, Spencer Cox et une haute délégation des Forces Armées Royales (FAR) et de l'Armée américaine ont visité jeudi 15 juin 2023, l'hôpital médico-chirurgical de campagne déployé au niveau de la Commune de Rasmouka relevant de la province de Tiznit. Opérationnel depuis le 30 mai dernier, cet hôpital qui mobilise des équipes médicales constituées de médecins et d'infirmiers des FAR et de l'Armée américaine, offre des prestations médicales et chirurgicales au profit des populations locales. Cette structure sanitaire multidisciplinaire comprend notamment 2 blocs opératoires, des unités d'hospitalisation avec une capacité de 30 lits extensibles, 6 unités dentaires, une unité de radiologie, une unité de stérilisation, un laboratoire, une pharmacie et un module social ●

#### MAROC-UNION EUROPÉENNE

### Des doutes planent sur la reconduction de l'accord de pêche

**E**ntré en vigueur le 18 juillet 2019, l'accord de pêche Maroc-Union européenne (UE), couvrant le Sahara marocain, arrive à échéance le 17 juillet 2023. Par le passé, on avait l'habitude d'assister à une série de négociations relatives à son renouvellement. Sauf que cette fois-ci, il n'en est rien. Ce qui laisse planer des doutes pour la première fois sur la reconduction de cet accord dont le voisin ibérique, l'Espagne, est indubitablement le grand bénéficiaire.

Pour l'heure, aucune négociation n'est en cours. Cela renforce les appréhensions quant à un arrangement qui satisfierait les deux parties surtout après la décision de la Cour de justice européenne en date du 29 septembre 2021, l'ayant invalidé. Le pourvoi formulé par le Conseil de l'UE quelques jours après a permis aux vingt-sept en général et à l'Espagne, en particulier, de le maintenir sine die ou plutôt jusqu'à la date

d'échéance afin d'éviter aux institutions européennes des pénalités. Aucune perspective ne se projette à l'horizon quant à la date de réouverture du procès devant la cour de justice de l'UE. Une situation floue qui rajoute à l'opacité qui entoure la politique étrangère des pays de ce groupe économique.

A vrai dire, les micmacs du parlement européen de ces derniers mois exaspèrent une perception selon laquelle l'UE -et particulièrement certains puissances européennes comme la France- cherchent à porter atteinte à l'image du Royaume. Des affaires bidons comme « Pegasus » et « MarocGate », dénudées de toute preuve, en attestent. Côté marocain, la diplomatie économique ne cédera pas tant que les intérêts stratégiques du Royaume sont en jeu. Un accord de pêche avec le Maroc devra inclure son Sahara. Une condition sine qua non. C'est à prendre ou à laisser ●



## CENTRE DES AFFAIRES PUBLIQUES DE JÉRUSALEM : «Israël devrait reconnaître l'intégrité territoriale du Maroc»

Dans une note publiée jeudi 15 juin 2023, le Centre des affaires publiques de Jérusalem a souligné « qu'Israël cherche à étendre le processus de normalisation avec d'autres pays sur le continent africain, il doit également s'efforcer de consolider et d'étendre son accord existant des Accords d'Abraham avec le Maroc. Cet intérêt primordial met en évidence la nécessité pour Israël d'agir avec clarté et détermination dans la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara Occidental ». « Les États-Unis ont reconnu la souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ancienne colonie espagnole en décembre 2020. Les Émirats arabes unis, un autre partenaire clé des accords d'Abraham, ont mené des efforts pour reconnaître l'intégrité territoriale du Maroc à l'échelle internationale, et des dizaines de pays ont emboîté le pas », conclut-il ●

### DISPARITION

## Souad Chawki, la pionnière du qanoun au Maroc s'est éteinte



Souad Chawki, la première musicienne marocaine à jouer le qanoun (cithare arabe), a tiré sa révérence à l'âge de 78 ans. Née en 1945 à Casablanca, sa mère l'inscrit très jeune au conservatoire de musique, à un moment où les filles et femmes s'y faisaient rares. Souad

Chawki opta pour la cithare comme instrument, et c'est dans ce même conservatoire qu'elle rencontra son époux, le compositeur virtuose Ahmed Chawki qui fut d'abord son professeur de musique. La musicienne aux doigts d'or obtient en 1965 le premier Prix d'interprétation du qanoun de la classe du génie, ce qui lui avait valu d'être, dans le temps, la seule femme à obtenir ce diplôme. Son amour pour cet instrument noble qui requiert beaucoup de patience, elle l'a non seulement partagé avec les spectateurs mais aussi ceux qui souhaitent apprendre à le jouer à travers l'enseignement ●

## ILS REMETTENT UN COUPLET ANTI-FRANÇAIS DANS LEUR HYMNE NATIONAL



Abdessamad Naimi

## L'Algérie, ou le culte victimaire

« France ! Voici venu le jour où il te faut rendre des comptes. Prépare-toi ! Voici notre réponse. Le verdict, notre révolution le rendra. Car nous avons décidé que l'Algérie vivra. Soyez-en témoin ! ». Voici le joyeux couplet qui fait son retour. L'Algérie devient ainsi le seul pays au monde à en citer un autre dans son hymne national. Ce décret démontre qu'indirectement, Abdelmajid Tebboune considère que l'acte de naissance de son pays remonte à 1962, et qu'un lien de filiation naturelle existe entre Paris et Alger, et que, malgré l'indépendance, le cordon ombilical n'a toujours pas été coupé. Surtout, il atteste d'un véritable culte victimaire se développe chez la junte, qui ne veut en aucun cas assumer la responsabilité de l'état désastreux dans lequel se trouve son pays.

Près de 61 ans après l'indépendance accordée par De Gaulle à l'ancien département français suite à un référendum, la classe politique gérontocratique algérienne ne cesse de ressasser le mythe d'une victoire "héroïque" du Front de libération nationale (FLN). Rappelons que, sauf quelques opérations de guérilla urbaine, aucune victoire militaire n'est à noter durant la guerre d'Algérie entre 1954 et 1962.

De par l'aveu des dirigeants français, il s'agit surtout d'une défaite politique de la France. Alors qu'une grande partie des pays africains étaient déjà indépendants, et que les États-Unis et l'URSS ont fait pression sur De Gaulle, la France devait se défaire de l'une de ses dernières colonies africaines tout en la conservant dans son giron avec les accords d'Evian, permettant à l'hexagone de continuer à exploiter les ressources fossiles algériennes, de procéder à des essais nucléaires et de continuer ses manœuvres militaires dans la frontière malienne. Les documents déclassifiés de la DGSE attestent que ce n'est qu'en 1978 que le dernier soldat français a quitté l'Algérie.

Cette posture victimaire, en contradiction totale avec le mythe viriliste dont se targuait Boumediène, n'est pas seulement là pour maintenir la population dans un état de léthargie continue, la laissant en proie à un régime jacobin. Elle est également une rente mémorielle auprès de la France. Étant au fait de l'autoflagellation éternelle de la gauche française sur le passé colonial. Seulement, aucun historien sérieux ne tient compte de ces mythes fondateurs, qui ont d'ailleurs été bâti sur des mensonges. Rappelons l'épisode d'Abane Ramdane déclaré mort « au champ d'honneur » en première page d'El Moudjahid en 1958, alors qu'il avait été assassiné au Maroc par ses opposants au sein du FLN fin 1957.

Victimisation, tromperies, chantage mémoriel. Jusqu'où ira le régime algérien pour cacher des tares qui deviennent de plus en plus évidentes ? ●



S.M le Roi préside la cérémonie de présentation du modèle de la voiture du premier constructeur marocain et du prototype d'un véhicule à hydrogène développé par un marocain. Rabat, le 15 mai 2023.

## POLITIQUE INDUSTRIELLE

# LES AMBITIONS NOUVELLES DE L'INDUSTRIE MAROCAINE

Depuis plusieurs semaines, le gouvernement Aziz Akhannouch table sur une nouvelle politique industrielle pour faire en sorte que l'industrie nationale continue à se démarquer à l'échelle de son environnement régional. Et cela, en capitalisant sur les acquis des différentes stratégies sectorielles des vingt-dernières années, et un véritable savoir-faire qui désormais ne se dément pas.

PAR WISSAM EL BOUZDAINI



## AVEC 360 MILLIARDS DE DIRHAMS (MMDH) EN 2022, CONTRE SEULEMENT 160 EN 2013, L'INDUSTRIE S'ACCAPARE DÉSORMAIS 86% DU COMMERCE EXTÉRIEUR MAROCAIN.

loin. Capitalisant sur le plan Émergence et le pacte national pour l'émergence industrielle initiés respectivement par le gouvernement Driss Jettou en décembre 2005 et le gouvernement Abbas El Fassi en février 2009, la première phase du PAI avait permis de hausser de 7% par an le chiffre des exportations industrielles; une tendance que la crise pandémique n'a d'ailleurs, tant s'en faut, pas entravée, puisqu'avec 360 milliards de dirhams (MMDH) en 2022, contre seulement 160 en 2013, l'industrie s'accapare désormais 86% du commerce extérieur marocain.

### Création d'emplois

En termes, par ailleurs, d'emplois, M. Elalamy s'est certes, on se le rappelle, régulièrement écharpé avec le Haut-Commissariat au plan (HCP) sur les réalisations faites à ce niveau, le patron de ce dernier, en l'occurrence Ahmed Lahlimi Alami, ayant même demandé en mars 2018 l'arbitrage de M. El Othmani, mais le fait est qu'il est établi que le nombre de postes créés se compte en dizaines de milliers (sur un objectif initialement fixé à 500.000 et qui selon l'a tutelle aurait atteint 565.843, contre pas plus que 38.000 à en croire le HCP).

Il n'en reste pas moins qu'une mise à jour est toujours souhaitable. Déjà cité plus haut, la Covid-19 y appelle, car si celle-ci a confirmé que le monde était bien devenu un village selon la fameuse prophétie du penseur canadien Marshall McLuhan, elle a aussi mis à nu la fable de ce que certains aiment encore à présenter comme étant une "mondialisation heureuse": il suffit, littéralement, d'un éternuement pour tout chambarder et que l'on en revienne à des considérations plus nationales.

La Chine, d'où tout était parti en décembre 2019, s'est avérée incapable

de continuer de servir d'atelier pour la planète entière du fait de la rupture des diverses chaînes logistiques, et cela par ailleurs été le cas de l'ensemble des tissus industriels que l'on trouve ici et là. Et plus récemment, c'est l'invasion en cours depuis fin février 2022 de l'Ukraine par la Russie qui est venue à son tour obscurcir l'horizon, en ce que ces deux pays sont notamment des points névralgiques pour la production et l'exportation de gaz et de pétrole ou encore de blé, y compris à destination du Maroc.

Sans compter, enfin, le problème endémique du changement du climat, dont un des effets est également d'accroître les conflits dans les régions où il a le plus d'impact et ainsi de compliquer davantage le flux des marchandises, qui peuvent parfois dépendre de la situation dans les zones en question.

De ce fait, il va de soi que la nouvelle stratégie industrielle sur laquelle planche actuellement le Maroc, et ce comme le détaille le ministre Ryad Mezzour dans l'interview qu'il nous accorde, ait fait de la souveraineté son mot d'ordre; lors de la première journée nationale de l'industrie, tenue le 29 mars 2023 à Casablanca, le message adressé par le roi Mohammed VI aux participants s'y était d'ailleurs longuement attardé.

### L'ère de la souveraineté

Le Souverain avait alors appelé à "se préparer pleinement à inaugurer une nouvelle ère industrielle portée vers et par la notion de souveraineté". Mais comment cela peut-il bien se traduire? Il faudra certainement attendre encore pour le savoir, étant donné que ce n'est que récemment que des cabinets spécialisés ont été mis sur la tâche; mais ceci dit, on peut peut-être d'ores et déjà essayer d'en dégager les traits saillants à partir de ce qui a été

C'est au tournant de cette année 2023 que doit prendre fin la deuxième phase du plan d'accélération industrielle (PAI), lancée en septembre 2020 par le gouvernement Saâd Eddine El Othmani. À l'époque, le titulaire du maroquin de l'Industrie, à savoir Moulay Hafid Elalamy, avait fait prolonger de deux ans une feuille de route qu'il avait lui-même commencé à échauffer à sa nomination en octobre 2013 au sein du gouvernement Abdelilah Benkirane, avant de la mettre en orbite moins de six mois plus tard avec la bénédiction personnelle du roi Mohammed VI, présent au moment de son dévoilement en avril 2014 à Casablanca. C'est qu'il n'y avait pas vraiment de raison pour changer de cap, bien qu'il était clair qu'il le faudrait, à terme, du fait de la Covid-19 qui frappait de plein fouet. Il faut dire que le succès avait été au rendez-vous, et de

dit par les uns et les autres et également ce qui a été fait.

Ce qui semble clair pour le décideur marocain, c'est que le Maroc ne peut, de un, pas tout produire -objectif qui serait, à tout le moins, absurde à poursuivre- et que, de deux, pour ce qu'il produit, il se doit d'être compétitif. C'est-à-dire que c'est par la qualité, et non par simple devoir national, que le consommateur devrait être poussé à consommer "made in Maroc", sachant d'autant plus qu'au vu de l'étroitesse du marché intérieur national, il faudra nécessairement à un moment chercher à conquérir l'étranger et que l'argument patriotique a des limites, et ce non seulement physiques.

Et à cet égard, le Maroc a prouvé qu'il avait les moyens de signer de véritables "success stories". Deux secteurs, en particulier, présentent des cas éloquentes: l'aéronautique et l'automobile. Dès l'adoption du plan Émergence, ces derniers avaient été identifiés comme potentiels métiers mondiaux du Maroc (3M, avec aussi par ailleurs, l'agroalimentaire, l'électronique, l'offshoring et les textiles et cuir).

Avec 142 entreprises ayant pignon sur rue, dont les géants européen Airbus et américain Boeing, le Maroc a pu dépasser au cours de l'année 2022, en ce qui s'agit d'abord de l'aéronautique, les 20 MMDH d'exportations (21 MMDH plus exactement selon les chiffres que nous a donnés M. Mezzour, contre 7 MMDH en 2014), sans compter les quelque 20.000 emplois directs générés.

### Taux d'intégration

Et cerise sur le gâteau, ce sont 43% des composants qui sont produits localement; l'objectif est de monter, d'ici 2025, à un taux de 50%. Par rapport, par ailleurs, à l'automobile, les réalisations sont encore plus impressionnantes: en 2022, les exportations ont représenté plus de 111 MMDH, ce qui est cinq fois plus que le chiffre à la veille de la mise en route du PAI à lui seul. Freiné par la Covid-19, à la veille de laquelle il était parvenu à produire 700.000 véhicules par an, soit une

unité chaque 1min 30, le Maroc est parvenu à pleinement relancer la machine et peut désormais viser d'atteindre rapidement le cap du million, voire des deux millions, comme M. Mezzour en avait affiché l'ambition dans une vidéo publiée le 29 décembre 2022 sur la page Facebook du ministère de l'Industrie, en se donnant comme deadline l'année 2030. Concernant, enfin, le taux d'intégration, il s'apprête sans doute à dépasser les 70%, pourrait encore augmenter dans le moyen terme jusqu'à 80% et, surtout, peut donner l'ambition au Maroc, grâce à l'expertise qu'il a acquise sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de créer ses propres marques de voitures; ce que de nombreux entrepreneurs de la nouvelle génération ont justement compris, à l'instar des initiateurs des projets Namx et Neo Motors, que Mohammed VI avait reçus "himself" le 15 mai 2023 au palais royal de Rabat.

Collins Aerospace fête ses 10 ans d'implantation au Maroc.

SPACE  
FINED



**LE MAROC A PU DÉPASSER AU COURS DE L'ANNÉE 2022, EN CE QUI S'AGIT D'ABORD DE L'AÉRONAUTIQUE, LES 20 MMDH D'EXPORTATIONS.**



## ASSURER AUX JEUNES UNE FORMATION DE QUALITÉ AU DIAPASON DES NOUVEAUX BESOINS ET DES NOUVELLES MUTATIONS.

peuvent ignorer au moment de faire le choix de mettre leurs billes.

Est-ce toutefois le cas pour l'ensemble des filières? Et est-ce que, à la base, celles dont dispose actuellement le Maroc suffisent encore pour lui permettre d'atteindre ses ambitions? Car plus le taux

d'intégration augmente, plus on ne se contente plus seulement de faire du montage ou, pour le dire de façon plus familière, de "serrer des vis", et plus on se retrouve à opérer sur des métiers de pointe. À ce titre, Mohammed VI avait souligné ceci à l'occasion de la journée nationale de l'industrie: "Le nouveau tissu industriel doit généraliser l'adaptation du capital humain aux besoins spécifiques des projets industriels et renforcer les compétences managériales.

### Recherche et développement

A cette fin, il est nécessaire d'assurer aux jeunes une formation de qualité au diapason des nouveaux besoins et des nouvelles mutations et ouverte sur les nouvelles technologies, dans le cadre d'un partenariat public-privé plus renforcé."

Ensuite et en dehors des ressources humaines, il s'agit également de disposer de capacités remises à jour en termes de recherche et de développement, car sans savoir-faire, sans "know-how", il est tout-à-fait impossible de répondre à l'ensemble des besoins des clients et de le faire à des prix adéquats (car il ne faut pas oublier que pour recourir à des brevets détenus par autrui il faut impérativement déboursier de sa poche).

Or, à ce niveau, le Maroc reste bien en deçà -la R&D ne dépasse pas les 1% du produit intérieur brut (PIB), alors que les experts recommandent généralement le

Enfin, l'automobile emploie aujourd'hui près de 220.000 personnes.

En fait, ces réussites, couplées aux capacités montrées pendant la Covid-19 à se mettre rapidement par exemple à produire de façon massive des masques ou encore, à partir de pratiquement rien, du gel hydroalcoolique, y compris pour les autres pays -notamment africains, qui, on se le rappelle, avaient vu une quinzaine d'entre eux recevoir un large don sur instructions de Mohammed VI en juin 2020-, donnent l'impression finale que le Maroc sous-performe et qu'il est en train de boxer en dessous de la catégorie où il devrait normalement se trouver.

### Capital humain

Exception faite des 3M, il se retrouvait encore récemment à faire venir d'ailleurs, comme s'en étonnait en juin 2020 M. Elalamy à la chambre des représentants, des lits d'hôpitaux et des tables d'écoliers alors qu'il sortait en même temps de ses usines des respirateurs et des réacteurs d'avion; constat qui avait, au passage, poussé le responsable à mettre à la dis-

position des investisseurs une banque de 100 projets pour lesquels le Maroc présentait des avantages comparatifs évidents et qui pouvaient permettre en même temps au Royaume de substituer jusqu'à 34 MMDH d'importations -lors d'une rencontre tenue le 6 décembre 2022 à Casablanca, M. Mezzour avait révélé qu'avec une banque de désormais 275 projets, le potentiel actuel était de l'ordre de 68,6 MMDH, et qu'en deux ans 1.219 investissements avaient été retenus pour être accompagnés et que le nombre d'emplois créés pourrait atteindre les 272.000.

Mais pour autant, cela ne veut pas dire que tout roule et qu'il suffit juste d'activer les bons ressorts pour que, comme par magie, le Maroc devienne, mutatis mutandis, une sorte de Chine de l'Afrique. Pour en revenir à l'aéronautique et à l'automobile, il faut d'abord dire que le Maroc a pu compter sur la mise en place, parallèlement au développement des deux secteurs, de formation qualifiantes dédiées, qui a fait qu'il pouvait compter sur un capital humain en adéquation -un impératif majeur, que les industriels ne

double au minimum-, et peut-être que le Plan d'accélération de la transformation de l'écosystème d'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation "PACTE ESRI", en cours de mise en oeuvre depuis février 2022 au niveau de la tutelle, pourra permettre de changer la donne (lire n°1483, du 21 au 27 avril 2023). Enfin, un des défis majeurs qui se posent à l'avenir est celui de l'énergie.

Du pétrole et du gaz, le Maroc n'en possède pas (en tout cas pas encore, car tout peut changer du fait des recherches menées par plusieurs compagnies internationales dans le sous-sol marocain depuis vingt ans), et se doit donc de s'approvisionner ailleurs pour faire tourner la machine.

#### Facture énergétique

Ce qui a bien sûr un prix d'autant plus conséquent que la guerre en Ukraine l'a impacté, bien que comme l'explique M. Mezzour dans l'interview, les autorités ont fait en sorte que cela ne se répercute pas sur les factures destinées aux industriels. Cela implique de développer, d'autre part, les énergies renouvelables et

faire coûte que coûte en sorte d'atteindre d'ici la fin de la décennie 2020 le seuil de 52% dans le mix énergétique national (tout en faisant en sorte que ces énergies coûtent le moins cher à produire, ce qui ne semble pas vraiment le cas pour le solaire, à propos duquel le Conseil économique, social et environnemental (CESE) avait fustigé en juillet 2020 le recours à la technologie dite CSP (centrale solaire thermodynamique) par l'agence spécialisée "MASEN").

#### Conquête de marchés

Mais la décarbonation, pour reprendre le terme désormais en vogue, c'est aussi pour des impératifs d'exportations: avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er octobre 2023 au niveau des pays de l'Union européenne (UE) de la taxe carbone, les produits marocains risquent bien d'y perdre au change.

Et le problème est que le Vieux Continent est justement le principal marché généralement visé par le Maroc, bien que les ac-

cords de libre-échange (ALE) signés depuis le début du siècle ont tendu à réduire cet ancrage, et que l'adhésion en février 2019 du Royaume à la future zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) -pas encore entrée en vigueur- pourrait davantage l'orienter vers le Sud plutôt que le Nord. Cela pourrait, en outre, aussi faire perdre l'opportunité qu'ambitionne de saisir le Maroc de récupérer une partie des usines que l'UE cherche à relocaliser depuis la Chine du fait de la hausse du coût de la main d'oeuvre dans l'Empire du Milieu et de la réalisation post-Covid-19 de la fragilité du réseau logistique euro-chinois (et par ailleurs aussi, sans doute, pour des raisons politiques de défiance occidentale à l'égard de Pékin). Ce qui serait certainement fort dommageable. En tout cas, M. Mezzour et, derrière lui, le gouvernement Aziz Akhannouch a bien du pain sur la planche s'il espère que l'industrie marocaine puisse continuer de tirer son épingle du jeu, et pourquoi pas viser encore plus haut...●

## AU NIVEAU DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE (UE) DE LA TAXE CARBONE, LES PRODUITS MAROCAINS RISQUENT BIEN D'Y PERDRE AU CHANGE.



Ryad Mezzour inaugure la nouvelle usine de GMD Métal Tanger. Le 8 octobre 2022



## AXÉS SUR LES MÉTIERS MONDIAUX

# Comment les IDE ont boosté l'industrialisation du royaume

Si au lendemain de l'indépendance, le Maroc avait fait le choix de l'Agriculture plutôt que de l'Industrie comme moteur de son économie, force est de constater que le secteur primaire, bien qu'essentiel en termes d'abondance, n'est pas un créateur massif d'emploi.

**R**attraper le retard par rapport aux mastodontes industriels africains (Afrique du Sud et Égypte) n'est pas une mince affaire. Et c'est ce que le Maroc est en passe de faire. Selon une étude du Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone, publiée le 30 mai 2023, le Maroc devrait d'ailleurs très prochainement accéder au premier rang du classement, en dépassant l'Afrique du Sud avec laquelle l'écart est désormais inférieur à 1 %. Pour rappel, le dernier classement publié par la Banque africaine de développement (BAD), en novembre 2022, le Maroc et la Tunisie se classaient respectivement deuxième et quatrième des pays du continent en matière d'industrialisation.

Une évolution qui s'explique également par le déclin économique constant de l'Afrique du Sud, comme en témoigne la croissance quasi nulle enregistrée au cours de la dernière décennie (0,9 % en moyenne annuelle sur la période de 2013-2022). La deuxième place actuelle du Ma-

roc avait d'ailleurs longtemps été occupée par la Tunisie, qui a récemment reculé à la quatrième position, derrière l'Égypte, suite aux difficultés qu'elle traverse depuis sa révolution de 2011. Le Royaume a véritablement décollé au cours des vingt dernières années, et s'il-

lustre aujourd'hui en étant notamment le seul pays arabe à avoir une véritable industrie automobile (et l'un des deux seuls sur le continent, avec l'Afrique du Sud, qu'il talonne désormais avec une production de près de 470 000 véhicules en 2022, essentiellement destinée à l'export, contre seulement 25 000 pour l'Égypte, pays le plus peuplé du monde arabe), et l'unique pays africain à être doté de trains appartenant à la catégorie des trains à grande vitesse, roulant à environ 300 km/h (et le seul au niveau arabe, avec la richissime Arabie saoudite)

### Pays attractif

Ce bond est principalement imputable à l'attractivité en termes d'IDE. Le Maroc fait en effet partie des pays qui reçoivent le plus d'investissements directs étrangers (IDE) dans le monde, se positionnant à la troisième place d'un classement dominé par le Qatar et l'Inde, selon le dernier rapport du Fonds monétaire international.

Dans un rapport sur les IDE pour l'année 2023 publié par le Times, le royaume est cité parmi les pays les plus attractifs au niveau mondial. Il s'agit d'un document qui tient compte des données des 50 principales destinations des IDE dans le monde, fournies par le Fonds monétaire international (FMI) et le Foreign Investment Monitor ●

Abdessamad NAIMI

## LES MÉTIERS MONDIAUX, UNE MACHINE À CRÉER DES EMPLOIS

**A**u Maroc, les métiers mondiaux contribuent de manière importante à la création d'emploi. Le secteur de l'automobile a créé près de 84 000 emplois, soit 29% de l'emploi industriel. Le secteur de l'aéronautique compte 142 entreprises et a créé 11 313 emplois entre 2014 et 2019. La contribution du secteur à l'emploi est de 3%<sup>14</sup>. Les secteurs de Textile-Cuir et de l'électronique sont également de grands pourvoyeurs d'emplois.

En plus des emplois directs, des activités développées autour des zones franches créent des emplois indirects dans le logement, les services ou le transport. Ces métiers mondiaux (le secteur de Textile et Cuir notamment), emploient une majorité de femmes participant ainsi à la réduction de la pauvreté et l'exclusion sociale. Cependant, les risques de précarisation pour les jeunes diplômés ne sont pas exclus.

Ajoutons à cela la prolifération des activités informelles. La fragilité du marché local du « textile-cuir » par exemple est due à l'existence d'activités informelles qui fragilisent le secteur. Dans le secteur de l'automobile, « l'informel » quant à lui touche des activités comme la production des pièces de rechange et la réparation ●

## INTERVIEW DE RYAD MEZZOUR, ministre de l'Industrie et du Commerce.

# “Nous sommes entièrement mobilisés pour réussir le défi de l'industrialisation”

Dans cette interview, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, expose les grandes lignes de la nouvelle stratégie industrielle attendue pour la fin de l'année en cours. Il s'explique également sur de nombreuses questions à caractère stratégique comme les accords de libre-échange, le coût de l'énergie et l'état de l'industrie nationale post-Covid.

### **Cela fait plusieurs semaines que l'on parle de la nouvelle stratégie industrielle. Pouvez-vous nous en dire plus?**

La nouvelle stratégie industrielle vient concrétiser en premier lieu les recommandations et les priorités définies par la lettre royale adressée aux participants de la journée nationale de l'industrie tenue en mars 2023. C'est une approche globale avec plusieurs axes clés visant à inscrire notre pays dans une nouvelle ère industrielle portée par la notion de souveraineté.

Cette nouvelle stratégie vise à renforcer la compétitivité de la production locale et à consolider l'ancrage du Maroc dans les secteurs prometteurs. Elle met également l'accent sur la création d'emplois durables et de qualité pour nos jeunes. Cela implique d'ailleurs la montée en gamme du capital humain à travers un développement accru des compétences managériales, une ouverture sur les nouvelles technologies et des partenariats public-privé renforcés.

La stratégie fera aussi de la décarbonation un des axes majeurs du développement du tissu industriel. Ainsi, une transition accélérée vers une production sobre en carbone sera enclenchée à travers l'accès aux énergies à des prix compétitifs et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Enfin, la stratégie industrielle du Royaume viendra contribuer à la préservation des

ressources hydriques du pays à travers la rationalisation de l'utilisation de l'eau, la réutilisation des eaux usées et le recours aux technologies et aux solutions nouvelles.

A ce titre, un appel d'offres a été lancé pour l'étude d'élaboration de cette nouvelle stratégie industrielle. Et nous espérons pouvoir la proposer d'ici la fin d'année pour entamer une nouvelle étape de l'industrialisation du Maroc.

### **Au jour d'aujourd'hui, c'est toujours le plan de relance industrielle qui reste en cours de mise en oeuvre. Quel bilan provisoire vous en faites?**

Les stratégies industrielles successives adoptées par le Maroc ont joué un rôle essentiel dans le développement économique du pays. Le plan Émergence 2005-2009, le pacte national pour l'émergence industrielle 2009-2014, le plan d'accélération industrielle 2014-2020 et le plan de relance industrielle 2021-2023 ont érigé l'industrie nationale sur une base solide alliant savoir-faire et technologies et ont engagé le Maroc dans une dynamique de croissance très importante. De plus, cette évolution de ces stratégies complémentaires a établi une base solide pour renforcer la compétitivité de l'industrie nationale et favoriser son développement à long terme, en témoignent les performances remarquables réalisées jusqu'à présent.

En effet, l'industrie au Maroc c'est un million d'emplois, 14 industries et plus de 370 milliards de dirhams (MMDH) d'exportations en 2022.

### **Par rapport à la nouvelle stratégie, vous vous êtes longuement attardé sur la décarbonation. Où en est le Maroc à ce niveau?**

La décarbonation du tissu productif est placée en priorité absolue de notre stratégie et cela bien avant l'instauration de la taxe carbone ou la signature du Pacte vert avec l'UE. Grâce à la vision éclairée de Sa Majesté le roi Mohammed VI, des investissements importants ont été effectués dans le domaine des énergies renouvelables, en particulier avec la mise en place de parcs éoliens et solaires à grande échelle pour faire du Maroc un acteur majeur du secteur.

Au niveau du ministère de l'Industrie et du Commerce, nous avons lancé des actions d'accompagnement pour que nos entreprises renforcent leur compétitivité et soient prêtes face aux nouvelles exigences des frontières européennes avec notamment le programme d'accompagnement "Tatwir-Croissance verte".

**L'actualité industrielle a récemment été occupée par les deux modèles de voitures 100% marocains présentés le 16**



réussir le défi de l'industrialisation, du développement et de la croissance à long terme de tout projet novateur et créateur de valeur pour notre pays.

Que ce soit à travers la Banque de Projet industriel, la Task Force Souveraineté ou tout autre programme adapté aux besoins des investisseurs, nous nous efforçons d'orienter et accompagner les investisseurs dans leurs démarches dès le démarrage et cela a d'ailleurs été le cas pour ces deux projets de voitures.

Cela dit, il y a effectivement plusieurs mesures à mettre en place. Il s'agit ici d'investir davantage dans le développement des infrastructures nécessaires pour faciliter la production et la distribution des deux voitures. De plus, il est aussi question de développer les compétences requises en collaborant avec les différents acteurs du dispositif de la formation au Maroc, de promouvoir ces projets sur la scène internationale et de favoriser les partenariats avec des acteurs clés de l'industrie automobile.

**Le tissu industriel national a été impacté par la crise pandémique du Covid 19. Pouvez-vous nous dresser un bilan de cette crise sans précédent?**

**“L’INDUSTRIE AU MAROC C’EST UN MILLION D’EMPLOIS, 14 INDUSTRIES ET PLUS DE 370 MILLIARDS DE DIRHAMS (MMDH) D’EXPORTATIONS EN 2022.”**

**mai 2023 à S. M. le Roi au palais de Rabat. Quand ces deux modèles vont pouvoir être industrialisés?**

L'industrie automobile marocaine entame une nouvelle ère avec un modèle de la voiture du premier constructeur marocain et le prototype d'un véhicule à hydrogène développé par un Marocain. Ces deux projets qui constituent une fierté pour l'écosystème industriel national sont le résultat de 20 ans de travail et de politiques sectorielles convergentes impulsées par la vision et le leadership de Sa Majesté le roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste.

Aujourd'hui le secteur automobile c'est 220.000 marocains employés, plus de 260 équipementiers installés et un taux d'intégration de 65%. Mais c'est surtout un

écosystème qui permet de voir émerger des compétences marocaines et de les voir nourrir l'ambition de créer et développer des marques marocaines de voiture- comme Neo et NamX.

En ce qui concerne Neo Motors, ils sont actuellement en phase de production en pré-série de leur premier modèle et le démarrage de la production en série est planifié pour décembre de cette année. Quant à la production du Hydrogen Utility Vehicle de la société NamX, elle est prévue pour fin 2026.

**Comment l'Etat marocain compte soutenir la réalisation de ces projets?**

Nous sommes entièrement mobilisés pour

La crise de la covid-19 a impacté notre économie nationale à l'image de toutes les autres économies mondiales. Néanmoins, le Royaume a fait preuve d'une forte résilience économique. Le secteur industriel a ainsi récupéré dès la fin de l'année 2021 la totalité des emplois perdus lors de la pandémie au Maroc, voire même créé plus d'emplois avec un taux à fin avril 2023 de 108,6 % par rapport à janvier 2020.

Le Maroc a su transformer les défis de la pandémie en opportunités de croissance. La banque de projets mise en place par le ministère pour booster la fabrication locale a permis de concrétiser des projets d'une

grande qualité qui créent de l'emploi et renforcent le tissu industriel national sur le marché local et à l'international. Aujourd'hui, ce sont 1.640 projets d'investissement, dont 88% à capital marocain, qui ont été identifiés dans les 12 régions du Royaume. Cela représente 349.305 emplois prévisionnels, un chiffre d'affaires potentiel en local de 77,2 MMDH et de 72,5 MMDH à l'export. C'est au-delà des objectifs escomptés !

**Quelles sont les mesures proposées aux industriels étrangers notamment européens qui souhaitent quitter la Chine où sont localisées certaines de leurs activités? On en parle justement beaucoup depuis le début de la pandémie.**

Tout industriel souhaitant développer son activité est le bienvenu qu'il soit marocain ou étranger.

Le Maroc, je l'ai déjà exprimé, jouit d'une situation géographique exceptionnelle, porte

d'entrée de l'Afrique aussi bien pour l'Asie que pour l'Europe ou l'Amérique. Sa stabilité politique et ses infrastructures de classe mondiale sont autant d'arguments supplémentaires pour encourager l'investissement. Nous sommes d'ailleurs classé 3ème à l'échelle mondiale en termes de trajectoire d'IDE, ce qui confirme la compétitivité de notre pays.

Par ailleurs, de nombreux dispositifs sont mis en place pour faciliter l'investissement comme la banque de projets industriels qui permet un accompagnement multidimensionnel aux porteurs de projets avec un appui financier à l'investissement, de la commande publique et privée, du foncier industriel, ainsi qu'une formation adaptée et de la mise en conformité.

Un dispositif renforcé avec la charte de l'investissement, impulsée par Sa Majesté le roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, qui vise à soutenir les projets, réduire les disparités

territoriales et développer l'investissement dans les secteurs prioritaires.

**Le Maroc met beaucoup l'accent, pour attirer les investisseurs, sur le large éventail d'ALE conclus au cours des deux dernières décennies, ce qui a certainement permis d'en attirer beaucoup. Mais sont-ils toujours profitables à l'économie nationale?**

Bien sûr que oui! Les ALE conclus avec nos différents partenaires ont insufflé du dynamisme à notre économie. Ils ont contribué à accélérer le rythme des exportations, permettant au Maroc de passer de 0,12% dans le marché mondial des exportations de marchandises en 2006, à 0,17% en 2021, soit une amélioration estimée à 41%.

Si on parle des exportations sectorielles, les secteurs automobile et aéronautique ont connu une croissance plus rapide que la moyenne pour atteindre en 2022 un niveau

## PORTRAIT RYAD MEZZOUR, MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

### L'IMPRESSONNANTE ASCENSION D'UN GRAND MANAGER

**A** la rencontre d'affaires maroco-espagnole tenue, mercredi 7 juin 2023, à Casablanca, le ministre de l'industrie et du commerce, Ryad Mezzour, était certainement le Marocain le plus hispanophone parmi les participants. Dans un espagnol impeccable, le ministre a charmé l'assistance par son discours franc plein d'enthousiasme et d'ambition pour les deux pays. « Le Maroc et l'Espagne se trouvent face à une opportunité unique de se positionner comme pôle industriel et commercial leader dans le monde », a notamment déclaré le ministre à l'adresse d'un parterre d'hommes d'affaires espagnols et marocains venus nombreux pour concrétiser des partenariats.

Réputé pour être dynamique et homme de terrain, le successeur de Moulay Hafid Elalamy -dont il était le chef de cabinet de 2019 à 2021- a réussi à apporter sa marque dans un ministère souvent sous les feux des projecteurs. Grâce à sa personnalité forte, attachante et moderne, M. Mezzour occupe souvent l'actualité écono-

mique du pays. Membre actif du bureau exécutif de l'Alliance des économistes istiqlaliens et du parti de l'Istiqlal qui forme la majorité gouvernementale avec le RNI et le PAM, Ryad Mezzour jouit d'une riche expérience dans le domaine industriel. Natif de Rabat en 1971, cet ingénieur de l'école polytechnique de Zurich a débuté sa carrière professionnelle en 1996 au sein du groupe ABB en tant qu'ingénieur en recherche et développement.

Après un Master à la même école, il intègre en 1999 le cabinet de conseil international, Deloitte, en qualité de consultant en charge des services financiers. De retour au Maroc en 2003, il est recruté par le groupe Finance.com de Othman Benjelloun. On lui confie alors la direction de la filiale du groupe, Budget, spécialisée dans la location des voitures.

Deux ans plus tard, il met le cap sur le groupe maroco-émirati, la Samed, où il est nommé conseiller du président, avant de prendre les rênes du service trading puis la direction commerciale de la filiale Zellidja. Ryad Mezzour



revient par la suite au secteur de l'automobile pour prendre la direction générale de Suzuki Maroc. Lorsque l'actuel secrétaire général de l'Istiqlal, Nizar Baraka, a été nommé par SM le Roi président du conseil économique, social et environnemental (CESE) en 2013, Ryad Mezzour a été appelé pour diriger le cabinet du nouveau président. Il y reste jusqu'à 2019, date de sa désignation comme chef de cabinet de Moulay Hafid Elalamy, alors ministre de l'Industrie et du commerce. Trois ans plus tard, il succède à Moulay Hafid El Alamy avec pour mission de mener à bien le projet d'industrialisation du pays. Une mission qui lui tient à cœur ●

A. A.

historique, de l'ordre de 111 MMDH et 21 MMDH respectivement contre 40 MMDH et 7 MMDH en 2014. Par ailleurs, les exportations marocaines en phosphates et dérivés, désormais premier poste d'exportations grâce au renchérissement des prix sur le marché international, ont atteint 115 MMDH en 2022. Les produits agricoles et de l'agroalimentaire totalisent, quant à eux, un total de 81 MMDH.

Cette dynamique a concerné également les investissements étrangers, qui ont été multipliés par cinq au cours des trois dernières décennies, les investissements industriels représentent en moyenne 23% du total des investissements étrangers attirés par le Maroc au cours des quinze dernières années, soit un total de 115 MMDH. Ce qui confirme l'importance des ALE pour attirer des investissements de différents pays du monde. Il est vrai que les ALE peuvent engendrer un déficit commercial important ou fragiliser certaines filières... Mais il existe des instruments de défense commerciale que nous utilisons pour protéger l'industrie nationale, comme par exemple les mesures antidumping ou l'instauration des listes négatives avec les pays partenaires d'ALE.

**Il avait été question de renégocier l'ALE conclu avec la Turquie, suite à l'éclatement de l'affaire BIM qui avait été accusée de dumping turc sur certains produits. Qu'en est-il au juste?**

L'ALE nous liant avec la Turquie doit prendre en considération les réalités économiques et les capacités de notre tissu économique pour éviter qu'il soit en notre défaveur. En effet, un avenant a été signé entre les deux parties à Rabat, le 24 août 2020, amendant l'ALE entré en vigueur en 2006 et intégrant une liste négative de plus de 1.200 produits qui seront ainsi exclus de l'ALE et soumis à un droit de douane de 36%.

S'agissant de BIM Maroc, une convention de partenariat entre le ministère de l'Industrie et du Commerce et BIM a été signée, le 5 octobre 2022 pour le développement de l'approvisionnement de BIM Maroc en produits fabriqués localement, sachant qu'actuellement 51% des produits de marque distributeur sont "made in Morocco"..

## “LES ALE CONCLUS AVEC NOS DIFFÉRENTS PARTENAIRES ONT INSUFLÉ DU DYNAMISME À NOTRE ÉCONOMIE.”

A l'horizon 2025, BIM Maroc s'engage à augmenter la part de ses produits de marque distributeurs "made in Morocco" pour atteindre 80% pour les produits agroalimentaires et 90% des produits de textile. Cela s'aligne évidemment avec la stratégie industrielle du Royaume visant à offrir de nouveaux débouchés à la production locale et à faire du label "made in Morocco" un marqueur de qualité. Il est vraiment important d'évaluer un ALE, comme celui avec la Turquie, dans toutes ses composantes et ne pas le réduire à un bilan comptable des échanges commerciaux: export-import.

**Vous avez fait allusion au textile, et, justement, où en est ce secteur qui, comme chacun le sait, a traversé une grave crise économique qui a duré de nombreuses années en raison entre autres des ALE?**

Le secteur textile se porte bien et les chiffres sont là pour le démontrer. Pour rappel, le secteur emploie plus de 243.000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 64,7 MMDH soit près de 10% du chiffre d'affaires industriel et ce sont 44 MMDH à l'export.

Le secteur attire de plus en plus d'investisseurs étrangers grâce aux nombreux atouts que présente notre pays : stabilité politique et économique, proximité de l'Europe, infrastructures de classe mondiale, recours aux énergies renouvelables, productivité, réactivité, savoir-faire, formation...

Mais il faut aussi noter le développement d'une industrie locale avec une recrudescence d'investisseurs marocains et de marques marocaines de qualité égale aux marques étrangères qui viennent renforcer davantage cet écosystème.

L'enjeu aujourd'hui réside dans notre capacité à renforcer cette croissance en misant sur la transition vers une industrie textile circulaire. Et nous sommes en passe de réussir ce défi à travers plusieurs projets

déjà entamés en ce sens. Et je ne peux qu'être optimiste quant à l'avenir de l'industrie textile dont les perspectives d'évolution sont prometteuses. Il s'agit, en effet, de diversifier les marchés et les donneurs d'ordres internationaux et de développer un amont fort pour une meilleure intégration du secteur, une plus grande compétitivité et la conquête de nouveaux marchés à l'export, notamment l'UE et les États-Unis.

**Le coût de l'énergie devient exorbitant pour les industriels et beaucoup assurent qu'il s'est aggravé après la fermeture par l'Algérie du gazoduc Maghreb-Europe. Qu'en est-il vraiment?**

Il est vrai qu'on vit aujourd'hui une conjoncture économique internationale marquée par l'incertitude, à la suite des multiples crises qui ont frappé le monde, et un risque permanent de flambée des prix de l'énergie. Néanmoins, je tiens à rappeler que le Maroc est un des seuls pays à ne pas avoir été impacté par cette hausse des prix. En effet, le gouvernement a décidé de ne pas répercuter la hausse mondiale sur le coût de l'électricité qui est resté le même aussi bien pour les ménages que pour les entreprises qui ont pu maintenir leur compétitivité.

Aussi, afin d'assurer l'accès des industriels à une énergie renouvelable à prix compétitif, une convention a été signée sous la présidence du chef du gouvernement en décembre 2022.

Nous déployons tous les efforts nécessaires pour accélérer la transition vers les énergies renouvelables pour réduire la facture énergétique élevée et éviter au Maroc la trop grande dépendance vis-à-vis des fluctuations des marchés mondiaux de l'énergie ●

Propos recueillis par  
Aissa AMOURAG

FEUILLE DE ROUTE, CMC, PARTENARIAT ENTREPRISE-UNIVERSITÉ...

## La formation au coeur de la stratégie industrielle du Maroc

Déterminé à se trouver une place sur l'échiquier industriel mondial, le Maroc est plus que jamais invité à mettre à niveau la qualité de formation dans ses établissements.

Le Roi lance les travaux de construction de la Cité des métiers et des compétences d'Agadir. Février 2020



de l'amélioration des coûts et de la qualité sans investir dans la formation des ressources humaines et la formation de base», a-t-il expliqué lors de la 1ère édition de la Journée nationale de l'industrie à Casablanca.

### Dynamique royale

Une dynamique amorcée notamment grâce au discours du roi Mohammed VI le 20 août 2018, dans lequel le souverain avait appelé à «revoir en profondeur les spécialités de formation professionnelle pour qu'elle réponde aux besoins des entreprises et du secteur public, et qu'elles soient en phase avec les transformations

### AZIZ AKHANNOUCH A ANNONCÉ AU PARLEMENT L'AMBITION DE SON CABINET DE FORMER "100.000 DIPLÔMÉS DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE.

**L**e Maroc affiche clairement ses ambitions industrielles, notamment dans des domaines friands de cadres et de main d'œuvre qualifiée comme l'aéronautique, l'automobile ou encore les métiers du numérique. C'est pour cela que les pouvoirs publics mettent depuis quelques années les bouchées doubles pour répondre à cette demande, tout en essayant de surmonter les lacunes du système de l'enseignement qui persistent depuis des décennies. Lundi 12 juin, le chef du gouvernement Aziz Akhannouch a annoncé au Parlement l'ambition de son cabinet de former "100.000 diplômés dans le secteur de l'industrie et 22.000 diplômés dans le secteur de la transition numérique d'ici 2026", dans le cadre du partenariat entre l'université et l'entreprise.

Le chef de l'Exécutif a souligné que de

"nouvelles filières" de formation ont été créées dans le domaine de la construction aéronautique et automobile, afin de former des cadres et des compétences spécialisées capables de soutenir la compétitivité des secteurs productifs et d'accroître la capacité d'attraction des investissements étrangers, avec pour objectif de former 100.000 ingénieurs, cadres intermédiaires et techniciens supérieurs à l'horizon 2026. L'impératif d'avoir une formation au même niveau des ambitions industrielles du Royaume, a été confirmé le 29 mars 2023 par un autre haut responsable, Mohammed Benchaâboun, Directeur général du Fonds Mohammed VI pour l'investissement. "On ne peut pas parler d'une amélioration des process, de la productivité,

que connaissent les secteurs industriel et professionnel". Suite à ce discours, la feuille de route relative au développement de la formation et la création des Cités des métiers et des compétences (CMC), a été présentée le 4 juillet 2019, au Souverain. Plus de 4 ans plus tard, le 30 mai 2023, Mohammed VI a inauguré à Tamesna, dans la banlieue de la capitale, la CMC de la région Rabat-Salé-Kenitra. L'établissement fait partie d'un programme prévoyant la création de 12 CMC dans les différentes régions du Royaume, pour un investissement prévisionnel global de 4,4 milliards de dirhams ●

Louay KERDOUSS

**LA FILIÈRE EST INTÉRESSANTE MAIS LE DÉPLOIEMENT ENCORE LIMITÉ**

## Le dilemme de l'hydrogène vert

Que ce soit au niveau de l'automobile ou dans l'industrie, l'hydrogène vert se place comme une source d'énergie intéressante. Les avancées sur le stockage solide permettent d'espérer une accélération de son développement.

dépendance aux énergies doit être reconsidérée en vue d'une refonte complète de l'industrie de production d'hydrogène", explique Hugo Le Boulzec, chercheur au laboratoire de l'économie appliquée de Grenoble. Selon lui, bien que les technologies de captage et stockage du CO<sub>2</sub>, voire de son utilisation, permettent aux procédés actuels de considérablement diminuer les empreintes environnementales, il est donc crucial de se concentrer sur les procédés de production d'hydrogène n'émettant aucun gaz à effet de serre et ayant recours à des énergies renouvelables.

### Nouveau vecteur énergétique

La filière hydrogène actuelle est mature, mais limitée. En effet, les moyens de production par hydrocarbures sont majoritairement associés aux réseaux de sites industriels, au sein desquels l'hydrogène est valorisé sous forme de matière première. Toutefois, ce marché ne répond pas à l'émergence attendue d'un nouveau vecteur énergétique, tant en termes de capacité de production que de faibles impacts environnementaux.

Le développement d'une filière hydrogène verte nécessite de nouveaux procédés couplés à des sources d'électricité renouvelables. Parmi celles-ci, l'électrolyse présente le niveau d'avancement le plus intéressant et bénéficié du dynamisme de la recherche en termes de piles à combustible.



**L**e 8 octobre 2021, le Maroc met en place une feuille de route plaçant l'hydrogène vert comme une "énergie du futur". L'objectif est de permettre au royaume de diversifier son bouquet énergétique à travers l'intégration de sources d'énergie renouvelable dans des secteurs difficiles à décarboner. "L'établissement d'une industrie nationale basée sur l'hydrogène permettrait d'abord de remplacer les importations d'ammoniac par une production locale de cette importante matière première du secteur des engrais", indique-t-on du côté du ministère de la Transition énergétique.

La stratégie prévoit qu'en 2030, la plus grande partie de la demande concerne la matière première et proviendra probablement des exportations et de l'industrie. Une demande plus faible pourrait apparaître dans le secteur des trans-

ports, associée à l'hydrogène vert utilisé pour le fret, les mines et les transports publics. En 2040 et 2050, il est prévu que la demande augmentera principalement dans le secteur des transports lorsque les carburants synthétiques deviendront plus compétitifs par rapport aux carburants conventionnels. Ainsi, d'ici à 2050, la demande semble être largement répartie entre son utilisation comme matière première dans l'industrie, dans les transports et la part essentielle dans les exportations.

"Toutefois, dans une perspective de remplacement des énergies fossiles par l'hydrogène, la

Son extension rencontre cependant plusieurs handicaps : le coût encore prohibitif de l'hydrogène produit et la capacité de production limitée des systèmes actuels. D'autres procédés démontrent une grande flexibilité par rapport aux conditions d'entrée, tant en ce qui concerne les sources d'énergie que les qualités d'eau.

Cette diversité est l'un des atouts de l'hydrogène, puisqu'elle permet une approche double, centralisée et décentralisée, selon la proximité du réseau électrique ou le taux d'ensoleillement●

**Abdessamad NAIMI**

## LA FILIÈRE HYDROGÈNE ACTUELLE EST MATURE, MAIS LIMITÉE.



## UNE MARQUE DE VOITURE ÉLECTRIQUE ANGLO-MAROCAINE AUX AMBITIONS PANAFRICAINES

# Atlas eMobility, à l'assaut de l'Afrique

A l'horizon 2026, Atlas eMobility prévoit de construire à Tanger un modèle de SUV "premium, mais abordable", censé permettre au secteur de l'automobile marocain et plus généralement continental de se doter d'un nouvel acteur de premier plan dans le secteur de la voiture électrique.

**C'**est ce que certains considéreraient peut-être comme une manifestation de l'esprit du temps. Dix jours à peine après la réception accordée le 15 mai 2023 au palais royal de Rabat par le roi Mohammed VI aux fondateurs des compagnies automobiles Namx et Neo Motors (lire n°1487, du 19 au 25 mai 2023), Atlas eMobility annonçait le futur lancement de sa propre voiture électrique, "un véhicule utilitaire sport (SUV) premium, mais abordable". Dans des déclarations données le 25 mai 2023 au webzine spécialisé Autofutures, son DG, Mohammed

Yehya El Bakkali, révélait ceci: "Le produit est quelque chose d'inclassable, tout le monde peut le conduire. C'est attrayant, avec un design très réussi inspiré par l'identité marocaine et africaine. Et il repose sur des technologies et des capacités d'ingénierie éprouvées des équipementiers d'origine (OEM) qui sont reconnues à travers le monde."

### Modèles mathématiques

Basée à Londres, bien que fondée par des Marocains -qui la décrivent comme étant anglo-marocaine-, Atlas eMobility avait ainsi vu son nom fleurir dans les médias nationaux et africains, et il a, par conséquent, semblé naturel à Maroc Hebdo de chercher à en savoir

plus, d'autant qu'en dehors de l'article d'Autofutures il n'y avait pas vraiment grand-chose à se mettre sous la dent.

Contacts pris, un rendez-vous nous est finalement donné en ligne avec le président exécutif et directeur technique de la société, Mohammed Hicham Senhaji Hannoun. Trentenaire -il souffle son trente-cinquième anniversaire en octobre 2023-, ce dernier est ingénieur mathématicien de formation, ayant notamment fréquenté les bancs de l'Institut national de statistique et d'économie appliquée (INSEA) après des classes préparatoires au lycée Moulay-Idriss de Fès, dont il est par ailleurs originaire. Au niveau professionnel, il s'est notamment spécialisé dans la modélisa-



De gauche à droite,  
Mohammed  
Yehya El Bakkali et  
Senhaji Hannoun.

tion mathématique pour le secteur industriel et l'automatisation des process. "C'est-à-dire que, concrètement, lorsque quelque chose qui se fait manuellement peut être automatisé, je peux mettre en place les modèles mathématiques qui peuvent permettre de le faire," nous explique-t-il.

Et c'est à cette occasion qu'il avait eu pour la première fois l'occasion de travailler auprès de compagnies automobiles; pas de façon directe, mais en passant par des prestataires spécialisés dans le câblage, le plastique ou encore la climatisation. PSA Group, qui comporte entre autres Peugeot et Citroën, avait notamment bénéficié, de la sorte, de ses talents. S'il avait, confie-t-il, dès cette époque commencé à nourrir l'idée de créer sa propre voiture, c'est la rencontre qu'il fait avec M. El Bakkali qui va véritablement pousser M. Senhaji Hannoun à mettre, littéralement, les mains dans le cambouis. Nous sommes en 2017, et les deux jeunes hommes font pour la première fois connaissance. C'est la sœur de M. El Bakkali, qui fut camarade de classe de M. Senhaji Hannoun au lycée, qui les introduit l'un auprès de l'autre, après s'être dit qu'ensemble, le duo pouvait faire des merveilles.

Outillé, de par son parcours, par rapport à tout ce qui est technologique et technique, M. Sen-

haji Hannoun manquait toutefois de connaissances en finances, contrairement à M. El Bakkali, qui avait également l'avantage de disposer d'un important réseau à l'international, notamment au Royaume-Uni, où il avait suivi l'ensemble de ses études supérieures (à l'Université métropolitaine de Cardiff pour son bachelor et celle de Greenwich pour son MBA).

#### Futures usines

C'est d'ailleurs là une des raisons de l'installation d'Atlas eMobility dans les îles Britanniques, même si M. Senhaji Hannoun nous indique également que des prospections ont été effectuées ailleurs, "en Turquie, en Asie et en Europe". "Londres, c'est avant tout pour des considérations géostratégiques," nous expose-t-il, mais sans s'épancher davantage à ce propos.

Développé depuis cinq ans -à partir de 2018, plus précisément-, le SUV d'Atlas eMobility est actuellement en phase de "refinement", ou raffinage en français, au cours de laquelle le prototype initial est, justement, affiné pour répondre aux exigences et aux normes de performance, de sécurité, de design et de fonctionnalité. Par la suite, il faudra certifier le modèle -ce qui peut désormais être fait au Maroc même, grâce à la mise en place à Oued Zem d'un circuit de test dédié, le premier et seul à l'échelle continentale-, avant de passer à l'étape finale de la production, "prévues dans

les derniers mois de 2026, et au plus tard en 2027", détaille M. Senhaji Hannoun. Et c'est en fait le Maroc, à savoir Tanger, qui devrait accueillir les futures usines d'Atlas eMobility, car bien que son siège administratif ne s'y trouve pas, la compagnie a voulu que son centre opérationnel et technologique soit basé en Afrique. "Notre projet, c'est aussi pour aider à développer notre continent," plaide-t-il. "Malheureusement, nous nous contentons généralement d'exporter la matière première mais sans la transformer, alors que c'est là que réside, à mon sens, le secret de notre décollage.

Nous devons revoir nos ambitions à la hausse." M. Senhaji Hannoun se dit notamment encouragé par le taux d'intégration que l'on retrouve dans le secteur automobile au Maroc, de l'ordre de 65%, et qui selon lui prouve que quand ils le veulent, les Africains peuvent disposer d'une industrie performante. Sur le plan technique, le SUV d'Atlas eMobility devrait être doté d'une autonomie de 700km à 1000km, grâce à la place prévue au niveau de la wheelbase, qui correspond à la distance entre les centres des roues avant et arrière; cela permet, en l'espèce, de pouvoir installer une batterie sur un espace plus conséquent. Mais toujours est-il qu'il faudra bien à un moment voir se multiplier les bornes de recharge pour qu'Atlas eMobility, et plus généralement la voiture électrique, puisse se faire une véritable place au soleil au Maroc. Quand nous lui avons posé la question, M. Senhaji Hannoun a tenu à insister sur le fait qu'il lui semblait que cinq ans suffiraient largement pour que l'écosystème arrive à maturité. Vœu pieu? En tout cas, lui et M. El Bakkali auraient d'ores et déjà convaincu de premiers investisseurs à mettre leurs billes -leur identité n'a pas encore été dévoilée et M. Senhaji Hannoun nous a promis que cela se fera en temps opportun. En attendant que cela soit également le cas, dans le futur, pour les propriétaires de voiture ●

Wissam EL BOUZDAINI

**IL QU'IL FAUDRA BIEN À UN MOMENT  
VOIR SE MULTIPLIER LES BORNES DE RECHARGE.**

## NEOMOTORS

# Un défi audacieux dans l'industrie automobile marocaine

Le Maroc accélère son rythme dans le monde automobile en présentant des voitures fabriquées à 100% localement. Neomotors, porteur de cette nouvelle ère, poursuit résolument cette ambition.



**L'UTILISATION D'UN MOTEUR PSA, ENTIÈREMENT ASSEMBLÉ ET FABRIQUÉ AU MAROC, ATTESTE DU SÉRIEX DU PROJET NEOCAR.**

L'industrie automobile au Maroc a vu son paysage économique transformé par l'installation de géants tels que Renault et Peugeot, ainsi que d'une multitude de sous-traitants. À ce contexte fertile s'ajoute l'audacieuse initiative de Neomotors, une entreprise cofondée par le ministre de la Culture Mehdi Bensaid et l'entrepreneur marocain Nassim Belkhiat. Cependant, l'avenir de ce projet national est actuellement semé d'embûches et de controverses.

Un des défis majeurs que rencontre la marque est la controverse qui l'entoure. Primo, Neomotors est le fruit d'une association entre Mehdi Ben Said, actuel ministre de la Culture, et l'homme d'affaires marocain Nassim Belkhiat. Un montage qui a suscité une série d'interrogations. À l'accusation de conflit d'intérêt, envoyée probablement à tort, il répond que son apport était «exclusivement de nature financière». Il précise par

ailleurs que les fondations du projet NeoMotors remontent à 2016, soit bien avant sa nomination à la tête du département ministériel. Il n'a pas manqué de rappeler enfin qu'il avait divulgué son implication dans l'entreprise sur son curriculum vitae et qu'il a toujours fait montre de transparence quant à ce projet. Certaines critiques ont également pointé les ressemblances, en terme de design, entre le véhicule de Neomotors et la Wallyscar tunisienne.

### Initiatives novatrices

En réponse aux critiques, Nassim Belkhiat, a mentionné une collaboration avec l'entreprise tunisienne, notamment une coopération dans la conception du châssis avec cette dernière. Loin d'être un point faible, il assure que cette coopération peut être perçue comme une preuve d'ouverture et de volonté de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs pour proposer un produit de qualité. En ef-

fet, dans l'industrie automobile, lancer une voiture en s'appuyant sur un châssis existant est une pratique courante c'est le cas par exemple de l'AUDI TT RS et la VOLKSWAGEN TOURAN ou la MAZDA 2 avec la FORD FIESTA. Il faut également noter que l'utilisation d'un moteur PSA, entièrement assemblé et fabriqué au Maroc, atteste du sérieux du projet Neocar.

Cependant, malgré ces éléments de réponse, certaines interrogations demeurent, en particulier concernant le positionnement prix de la Neomotors. Avec un prix avoisinant les 16 000 euros, alors que la majorité des pièces sont produites localement, l'on peut

se demander pourquoi ce coût semble si élevé. Par comparaison, la voiture tunisienne était vendue à 11 000 euros. Par comparaison, la Dacia Sandero, disponible au Maroc, propose une version à cinq portes et un moteur à essence pour environ 12 000 euros. Le choix semblerait alors évident pour une grande partie des consommateurs marocains. En effet, le pari de Neomotors repose en partie sur le patriotisme économique des Marocains. Si une grande majorité des Marocains seraient prêts à payer plus pour une voiture de marque locale de qualité équivalente à celle d'un concurrent étranger, selon un sondage réalisé par la page Realpolitik sur Twitter, il semble que la proposition de Neomotors ne répond pas encore à ces attentes.

Toutefois, et malgré les critiques, d'aucuns considèrent Neomotors comme un pas en avant significatif pour le Maroc dans le domaine de l'industrie automobile. Le soutien royal souligne d'ailleurs l'importance de ces initiatives novatrices. Leur réussite peut envoyer un signal fort à d'autres entrepreneurs locaux, favorisant ainsi l'émergence d'un écosystème dynamique et innovant ●

Hiba CHAKER

**32 ANS**  
ENSEMBLE

INFORMER EN TOUTE INDÉPENDANCE

# Maroc Hebdo

**“TOUTE  
L'INFORMATION  
MAROCAINE ET  
INTERNATIONALE  
EN CONTINU”**

PRIX DE VENTE  
DANS LES KIOSQUES

**20** Dhs

24 HEURES/24,  
7 JOURS/7, SUR :

**maroc-hebdo.com**

Retrouvez l'édition digitale de notre magazine sur votre smartphone ou tablette. Scannez le QR code pour vous connecter à notre site web.

Tél.: (+212) 0522 23 81 76 (LG)

Fax : (+212) 0522 98 21 61

E-mail : mhi@maroc-hebdo.press.ma



Réagissez  
à MarocHebdo

f /press.mhi

## INTERVIEW DE CHEKIB ABDESSALAM,

expert du patrimoine culturel et naturel du Sahara, originaire de Tamanrasset

# “Malgré la répression, les Touaregs vivant dans les régions urbaines, plus ou moins contrôlées par Alger, ne seront jamais des Algériens”

Se définissant comme descendant des Idrissides, Chakib Abdessalam qui a longtemps vécu à Tamanrasset, grande ville touareg, est un anthropologue et grand connaisseur des questions militaires. Expert en patrimoine culturel et naturel du Sahara auprès de plusieurs organismes internationaux, l'UNESCO, la FAO ou des centres de recherche comme le CNRS, il a publié plusieurs livres dont notamment «A qui profite le crime nucléaire au Sahara ?».

Il dirige trois sites d'information : [sahara-central.info](http://sahara-central.info), [sahara-sahel.info](http://sahara-sahel.info) et [essais-nucleaires-au-sahara.net](http://essais-nucleaires-au-sahara.net)

### Des attaques touaregs ont eu lieu fin mai 2023 contre des positions de l'armée algérienne. Pensez-vous que la situation peut dégénérer?

Oui, certainement, à la fois malgré et en raison de la brutalité et la violence du régime politico-militaire d'Alger, facilitée par l'incompétence et l'amateurisme notoire de ce même régime. Qu'il y ait eu des attaques de groupes touaregs contre les militaires algériens n'est pas étonnant. Maintenant, on ne peut donner de réponse catégorique quant à la tournure que vont prendre les choses.

Mais l'essentiel est plus profond: les Touaregs n'ont jamais accepté leur rattachement à l'Algérie, décidé en 1958 par le général de Gaulle, qui venait d'être élu à la tête de la nouvelle Ve République française. Cette année-là, avaient commencé à Paris des discussions avec les dirigeants du FLN. La même année d'ailleurs où avait commencé l'exploitation des hydrocarbures dans l'actuel désert algérien, qui s'étale sur moins de 2 millions de kilomètres carrés. Parmi les termes des discussions, le partage entre la France et le futur État algérien des richesses pétrolières du Sahara. D'ailleurs, ces régions étaient sous administration militaire française et le sont restées jusqu'à la fin des années 1970. Je vivais moi-même à cette époque à Tamanrasset; les militaires fran-

çais étaient toujours stationnés là. Ce n'est qu'en créant au début des années 1980 un nouveau découpage administratif, celui des wilayas, que le régime algérien a pu mettre réellement la main sur les villes touaregs. Je précise sur les villes mais pas le reste du désert algérien.

### Mais historiquement, de qui relevaient les territoires touaregs actuellement sous contrôle algérien?

Depuis le Tafilalet jusqu'au Fezzan libyen, en passant par la région de l'Ahaggar ou Hoggar et du Touat, on se trouvait en territoire marocain. Les populations touaregs ont toujours vécu sous l'autorité de l'Empire chérifien. Elles écoutaient la radio marocaine et riaient sur les sketches d'Abderraouf. Chaque tribu élisait son chef et les chefs désignaient à leur tour leurs supérieurs, les Aménokal, les Caïds et les Bachas élus et validés par dahir du Sultan. Une délégation de ces chefs de tribus se rendaient à Fès pour avoir la bénédiction du sultan du Maroc. Les chefs de

tribus étaient ainsi nommés caïds et le chef des chefs de tribus était nommé Bacha. A titre d'exemple, jusqu'en 1984, le Bacha d'In Salah était un Marocain, El Hajj Bajouda. Depuis cette date, son fils Hajj Mohammed Bajouda est régulièrement reconduit au poste de maire de la ville. Les autorités algériennes ne peuvent pas le déloger. Dans la région d'Adrar ou Timi, il y avait jusqu'à il n'y a pas longtemps des Bachas marocains comme Ben Cherouda, le Bacha Idriss ou plus récemment Moulay El Ghoul dont les grands parents ont été nommés par Hassan Ier. Ceci pour vous dire que le rejet par la population touaregs de l'Algérie est ancrée dans l'histoire. Et que la décision du général de Gaulle d'affecter le Sahara à l'Algérie nouvellement créée ne peut tronquer les faits historiques ou tromper les nobles familles instruites.

**Vous avez dit tout à l'heure que la question du pétrole du Sahara actuellement sous contrôle algérien avait jouée pour**

**“ LES TOUAREGS N'ONT JAMAIS ACCEPTÉ LEUR RATTACHEMENT À L'ALGÉRIE, DÉCIDÉ EN 1958 PAR LE GÉNÉRAL DE GAULLE.”**

### que la France l'annexe à l'Algérie. Mais était-ce le seul élément pris en compte par l'ancienne puissance coloniale?

Par rapport tout d'abord aux hydrocarbures, la France voulait avoir sa part. Parmi les clauses restées, un certain temps, secrètes des accords d'Evian (ayant abouti à l'indépendance de l'Algérie), il y avait ce volet. Les documents déclassifiés récemment le montrent clairement.

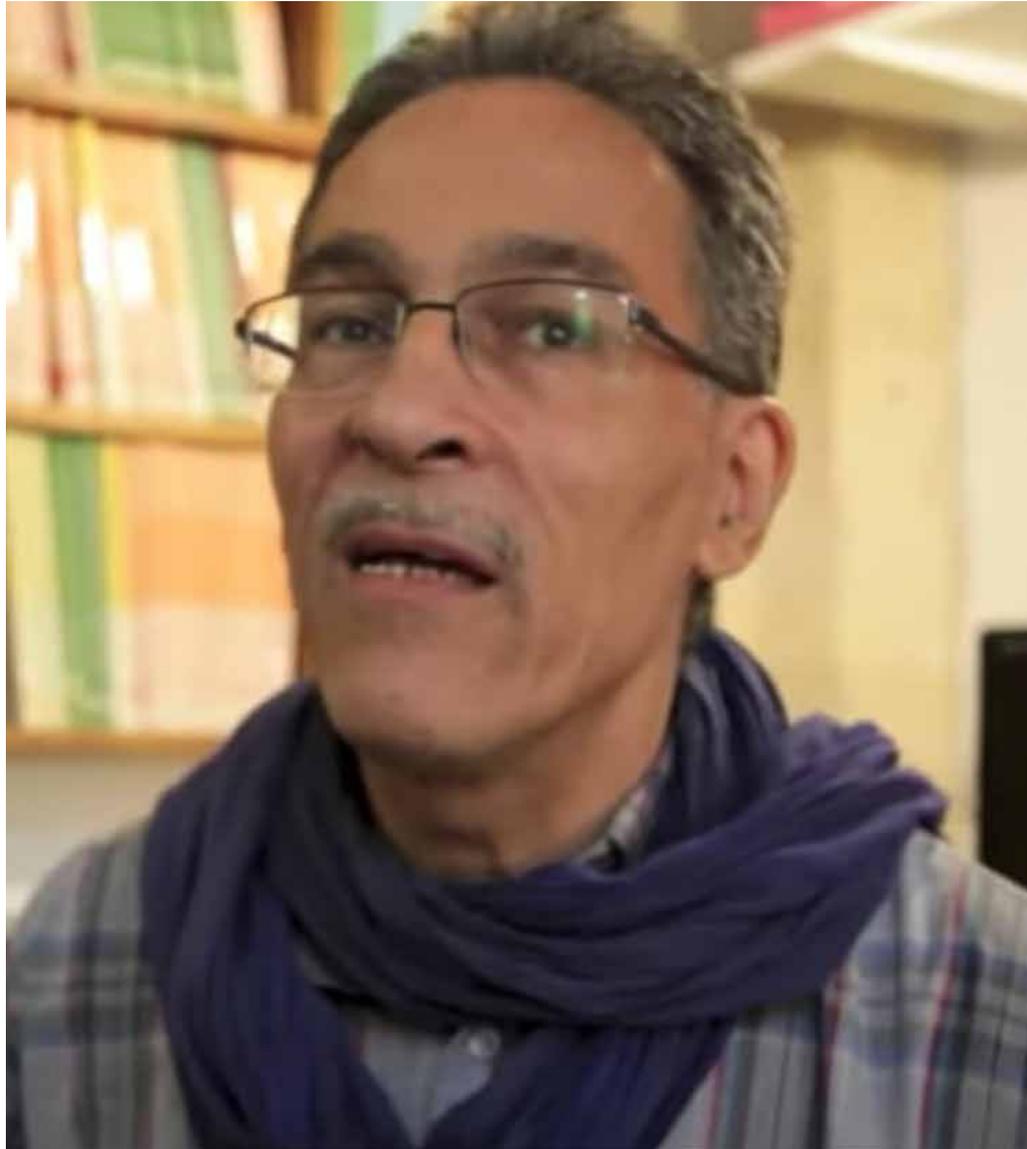
Mais, il y a avant tout la question de l'intégrité et de l'autonomie des bases militaires opérationnelles – ayant nécessité d'énormes investissements en Francs, en technologie et en matière grise - où des armes spéciales étaient expérimentées (nucléaires, biologiques, chimiques, bactériologiques, balistiques, etc.)

La base Beni Ounif, tout près de Figuig, était classée la deuxième plus grande base d'armes chimiques et biologiques au monde après une base similaire en ex-URSS. Jusqu'en 2018, au moins, le terrain contaminé de 6000 km<sup>2</sup> à proximité de Figuig et de Béni-Ounif, possède un statut d'exterritorialité. L'ex-président algérien Abdelaziz Bouteflika a feint de ne pas avoir été tenu informé par le colonel Boumedienne tout en reconnaissant les faits en 2018, quelques mois avant le déclenchement du hirak.

La base de B2-Namous était connue comme base pour les armes bactériologiques, en activité au moins jusqu'au début des années 1990, celles de Reggane au Touat, et In Ekker en Ahaggar (ou Hoggar, pays touareg) pour les armes atomiques...

Dès son retour d'exil, SM Mohammed V avait dénoncé aux Nations Unies, en 1956, à peine une décennie après Hiroshima et Nagasaki, la préparation des essais nucléaires et chimiques français dans les régions du Grand Sahara afin de protéger la population de leurs graves conséquences mortifères notamment dues à la radio-activité pour 24000 ans sur la population et sur l'écosystème saharien.

Soutenu par les premiers grands panafricanistes tel que Kwamé N'Krumah, il a répété clairement son refus lors des conférences d'Accra (1958) et du «groupe de Monrovia» au Liberia (1959). Le sultan avait écrit au général de Gaulle en ce sens. La France a



compris qu'avec Mohammed V il n'y aurait pas de compromis sur cette question, d'où donc sa décision de 1958.

### Mohammed V avait rappelé l'ambassadeur du Maroc en France lorsque cette dernière a procédé à la première explosion nucléaire en 1960....

Effectivement, entre 1960 et 1961, la France avait procédé à quatre essais nucléaires dont la puissance était de sept fois celle de la bombe de Hiroshima.

Ce sont les célèbres Gerboises bleue, blanche, rouge et verte. Gerboise bleue, la première bombe atomique explose à Reggane-Hamoudia le 13 février 1960. SM Mohammed V rappelle l'ambassadeur du royaume à Paris.

Avant le deuxième essai, le 1er avril 1960, le général de Gaulle avait écrit à SM Mohammed V pour l'en informer. La réponse du Souverain reste ferme. Le Maroc allait d'ailleurs déposer plainte à l'ONU pour demander l'arrêt des essais français portant

sur les armes spéciales. Le plus dramatique dans cette histoire, c'est qu'après l'indépendance de l'Algérie, sous un régime qui se disait socialiste et anti-impérialiste, la France a effectué, avec son aval – et donc sa complicité et sa co-responsabilité - treize autres essais nucléaires entre 1962 et 1967. Ainsi, dans la question dite mémorielle d'actualité entre l'État français et celui d'Alger, l'Algérie doit au même titre que la France co-indemniser les victimes des essais nucléaires.

Les victimes sont celles du Touat alors marocain, des Marocains dans leur ensemble puisque les radiations ont atteint Rabat dès les premiers jours et toutes les populations du Maghreb, du Sahel et d'Afrique de l'Ouest jusqu'au Nord du Congo qui ont toutes été largement irradiées. À l'époque, la France maintenait encore son administration et ses infrastructures militaire au Sahara devenu algérien par son rattachement à ce nouvel État créé de toute pièce sur les infrastructures et institutions coloniales du Tell (littoral méditerranéen).

### Si les Touaregs d'Algérie sont contre le régime, pourquoi, alors, sont-ils moins actifs que ceux du Niger ou du Mali?

Dès la fin des années 1970, le régime algérien a tout fait pour noyer les Touaregs dans une population venue du Nord. Il avait envoyé des fonctionnaires du Tell à titre disciplinaire mais avec un triple salaire. Le Sahara prend tour à tour le statut de Bagne puis d'Eldorado pour trafiquant en tout genre. On assiste dans les centres urbains sahariens à un bouleversement démographique. Des officiers de l'armée (ANP), des magistrats, des responsables de la police, de la gendarmerie ou de la douane parmi les plus corrompus sont nommés et y sévissent jusqu'à aujourd'hui avec un turn-over ahurissant qui provoque depuis bientôt un demi siècle, un appel à la convoitise et au rush de toutes sortes d'aventuriers sans foi, ni loi. Tout cela fait que les habitants originaires de la région se sentent à l'étroit puis sont réduits à une infime minorité.

A Tamanrasset, par exemple, il y a 150.000 habitants dont à peine 7.000 touaregs. Cela dit, les Touaregs sont un peuple digne dont la notion de l'honneur, de justice et de probité n'a pas d'égal. Ils peuvent baisser de ton un certain moment car ils sont totalement opprimés et réduits au silence mais ils ne se laissent pas faire et sont désormais conscients de leur situation malgré le lavage de cerveau pratiqué par le régime d'Alger à la fois démagogique, mensonger et manipulateur. D'ailleurs, les Touaregs du Niger et du Mali partaient dans les années 1970 et 1980 en Libye où ils étaient bien traités et bien payés pour ceux d'entre qui travaillaient. Beaucoup de jeunes parmi eux

sont retournés chez eux armés, en ayant bénéficié d'une formation militaire. Toutefois, il faut bien avoir à l'esprit que l'ensemble des groupes et des confédérations touaregues du Mali, d'Algérie, du Niger et de Libye forment un tout et sont tous frères et n'ont jamais accepté le découpage territorial des frontières coloniales réalisé sans leur consentement et contre nature. Comme je l'ai déjà expliqué, le régime algérien contrôle les villes mais n'a aucune emprise, voire aucune présence réelle dans le véritable désert et les nombreux massifs montagneux allant jusqu'à 3000 m d'altitude. Là les Touaregs peuvent tout entreprendre et la coutume ancestrale est toujours de mise à ce jour. Ils sont et demeurent les maîtres du désert profond et des grands espaces naturels en zone aride avec qui ils ne font qu'un.

### Quel est le total de Touaregs qui vivent encore dans les territoires contrôlés par l'Algérie et quelle est leur principale activité ?

Ils sont actuellement environ 200.000 personnes dispersées dans le vaste désert et les villes de la région sous occupation et administration algérienne. Ils sont marginalisés, exclus des fruits des hydrocarbures

et du développement. Le Sahara n'a jamais profité de la manne pétrolière. Ils se sentent victimes d'une ségrégation sociale, économique et raciale qui ne dit pas son nom. Ce sentiment d'inégalité les pousse de temps en temps revendiquer leurs droits les plus élémentaires. Il y a eu des affrontements avec les gendarmes et les militaires algériens dès 1962-1963. Dans la culture touareg, il n'y a pas de notion de prison. La première du genre a été construite en 1982 par l'Algérie à Tamanrasset remplacée par une nouvelle 10 fois plus grande qui ne désemplit pas de jeunes Touaregs injustement accusés ou emprisonnés sans jugement. L'Algérie, qui s'emploie à humilier les touaregs en touchant à leur dignité et en bafouant leurs droits humains, joue avec le feu. Les Touaregs sont des nomades, au mode de vie pastoral et ne connaissent pas les frontières d'autant que celles héritées du colonialisme ne correspondent en rien à leur histoire et à celle des grandes dynasties marocaines millénaires. En 1963, le régime algérien a accordé un droit de poursuite au Mali. L'armée malienne va alors pourchasser et massacrer les Touaregs jusqu'à 200 kilomètres à l'intérieur du territoire devenu algérien. À partir des années 90, le régime algérien va infil-



**“ LES TOUAREGS SONT UN PEUPLE DIGNE DONT LA NOTION DE L'HONNEUR, DE JUSTICE ET DE PROBITÉ N'A PAS D'ÉGAL. ”**

### Manifestation géante de femmes à In Salah contre l'exploitation du gaz de schiste en 2015.

trer le Nord du Mali, l'Azawad. Il va, jusqu'à aujourd'hui, infester ce territoire de la région de Kidal, de Menaka et des trois frontières par des groupes de faux jihadistes créés et manipulés par les services de renseignement de l'armée algérienne. De nombreux jeunes Touaregs vont être tués à balles réelles, à bout portant à Janet en 2018, à In Guezzam, à Borj Baji Mokhtar puis le 15 juin 2020 à Tin Zaouaten, l'assassinat par l'armée algérienne du jeune Ayoub Ag Aji, 17 ans, devant son domicile familial, en plein jour. C'est pourquoi, aujourd'hui, la jeunesse touarègue demande la fin de l'occupation administrative et militaire de l'Ahaggar et des Ajjers. La fin aussi de l'exploitation éhontée et du pillage mafieux de ses richesses naturelles (Or, Uranium, Tungsten, Terres Rares, Diamant, ressources hydriques, etc). Déjà dans les années 70, le fils de l'Aménokal des Touaregs Kel Ahaggar avait déclaré publiquement qu'un colonialisme était parti et qu'un autre est venu le remplacer.

### L'Algérie a été accusée de ramener des Subsahariens des régions touaregues pour les laisser à la frontière avec le Maroc...

Ce sont des milliers de subsahariens qui se trouvent dans le grand Sahara sous administration algérienne. Ils subissent des traitements inhumains et des vexations d'un autre âge. Au moins une fois par mois, ils sont expulsés comme du bétail et livrés à eux-mêmes aux frontières du Sahel en plein désert. De temps à autre, les militaires algériens embarquent des centaines de ces migrants et les déversent à la frontière avec le Maroc dans la région de Maghnia. Ces derniers entrent au Maroc et pour la plupart d'entre eux, c'est le début d'un nouvel espoir, le rêve myrifique celui de rejoindre l'Europe ou du moins d'être régularisés au Maroc. Le régime algérien agit de la sorte dans le but, croit-il, à tort, de déstabiliser le Royaume Chérifien.

Je dirais même que le régime algérien s'inspire des pires pratiques du colonialisme dans les régions touaregs. En plus d'agir sur la démographie, y compris en laissant les sub-



sahariens s'installer dans la région, il n'arrête pas de recourir à des pratiques condamnées par le droit international, comme lorsque les pilotes d'hélicoptères de l'ANP survolent à très basse altitude le centre-ville de Tamanrasset afin d'intimider les populations et de terroriser les vieillards, les femmes et les enfants. Nombreuses sont les vidéos partagées sur le net qui témoignent de cette forme de barbarie. Enfin, les populations nomades touaregues et les populations subsahariennes sont systématiquement rackettées par l'Armée, la police, la douane et la police algérienne des frontières. Ces derniers insatiables dérobent même les réserves alimentaires de base ou les vêtements touaregs à tel point que depuis les années 90, ils sont surnommés les Kel Tikemoussen.

### Pensez-vous que les Touaregs sous administration algérienne pourront accéder à leur indépendance un jour?

D'abord, les Touaregs s'identifient comme étant des Marocains, dont les origines remontent aux dynasties idrisside et almoravide. Leurs us et coutumes, tout comme leurs zaouïas, sont identiques à ceux du Sahara marocain.

La majorité des tribus Touarègues sont des Sanhaja, d'autres sont des familles des Mouahidounes, d'autres maraboutiques et chérifiennes etc, les Ksour ou Qasbates du Touat constituent de véritables mosaïques dont la composante et la géographie humaines retracent l'histoire millénaire du Grand Maroc. Les familles, Alaouites, Idrissides, Mérinides, Saadiens, Hafsiya, Almoravides, Arabes, Imazighen, Tachelhites, Andalous, sont en grande partie originaires

du Tafilelt, du Haut Atlas et du Souss-Massa. Depuis au moins douze siècles, le Sahara chérifien, almoravide et touareg, est aussi le passage annuel des anciennes caravanes de pèlerins vers la Mecque et Médine qui traversent le Touat, le Tidikelt et l'Ahaggar et portent jusqu'à aujourd'hui les noms et les vestiges archéologiques et historiques, un patrimoine culturel qui se transmet de génération en génération confirmé et authentifié par de nombreux manuscrits et dahirs royaux jusque dans les années soixante.

Le régime algérien peut tout faire mais ne peut pas inventer ou manipuler et instrumentaliser l'histoire. Malgré la répression, les tentatives d'acculturation, de lavage de cerveau et de dépersonnalisation dont ils ont particulièrement l'objet, les Touaregs vivant dans les régions urbaines, plus ou moins contrôlées par Alger, ne seront jamais des Algériens qu'ils appellent les «Chnaouas» ou les chinines en raison de leur méchanceté, de leur oppression, de leur avidité et de leur invasion démographique.

Nombreux sont les vastes sanctuaires imprenables des Touaregs qui ne sont ni carrossables, ni praticables, dont le survol est impossible et qui restent en dehors des radars en raisons de leurs caractéristiques naturelles. «Kel Tinaouine ouar tarbakhame», ceux qui parlent trop ne seront pas gagnants. «Toumast tan Kel Erou» représente la tradition et l'éthique des Touaregs, les Imouhar, qu'ils ne pourront pas faire disparaître et qui motivent toutes les «rebellions» ou revendications des Touaregs qui aspirent tous à la liberté, à la paix et au bien-être ●

Propos recueillis par **Noureddine JOUHARI**

## LE MAROC DISPOSE DE GRANDS ATOUTS EN MATIÈRE DE NUMÉRISATION

# Les métiers du numérique, clé d'accès des jeunes au marché de l'emploi

Le gouvernement accorde un grand intérêt à l'accompagnement des jeunes talents dans le domaine de la numérisation.

**L**e Maroc dispose de grands atouts en matière de numérisation et accorde une place de choix à l'accompagnement des jeunes et à l'attraction des investissements, a souligné, mardi 13 juin 2023, à Rabat, la ministre déléguée auprès du Chef du gouvernement chargée de la Transition numérique et de la Réforme administrative, Ghita Mezzour.

En réponse à des questions orales à la Chambre des Conseillers, Mme Mezzour a ajouté que le Royaume possède de jeunes talents dans le domaine de la numérisation, notant que le gouvernement accorde un grand intérêt à leur accompagnement, aux investissements dans ce domaine et à l'offshoring, de manière générale.

Dans le cadre des efforts du ministère de la Transition numérique et de la Réforme administrative visant à promouvoir le potentiel du Maroc dans le domaine de la numérisation et à attirer les investissements internationaux,

le Royaume a abrité, pour la première fois, le salon « Gitex Africa », tenu à Marrakech sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

## Mémorandum de partenariat

Mme Mezzour a noté, dans ce sens, que ce rendez-vous international a réuni plus de 900 exposants, dont des gouvernements, start-ups et géants de la technologie, venus au Maroc afin d'échanger leurs expériences, promouvoir la coopération Sud-Sud et prospecter de nouvelles opportunités d'investissement, précisant que cette manifestation scientifique a drainé 32.000 visiteurs de 120 pays.

« Le choix du Maroc pour accueillir une telle manifestation n'est pas le fruit du hasard, mais illustre la conviction en les capacités du Royaume et ses atouts dans ce domaine », a-t-elle fait observer.

D'autre part, Mme Mezzour a souligné que le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration accorde une attention particulière aux entreprises marocaines ac-

tives dans ce domaine. Dans ce cadre, elle a fait savoir que 100 start-ups marocaines, choisies sur des critères transparents par un comité mis en place à cet effet, ont été soutenues pour assister à ce salon, soulignant que la mise en valeur des efforts et solutions proposées par ces entreprises leur a permis de tenir plus de 1.000 réunions de travail avec des investisseurs.

Par ailleurs, la ministre a mis en avant le grand intérêt accordé à la jeunesse marocaine, soulignant que la troisième journée dudit salon a été consacrée aux portes ouvertes au profit d'étudiants marocains issus de toutes les régions du Royaume afin qu'ils s'informent sur les perspectives ouvertes par le digital pour nouer de nouveaux partenariats, notant que le ministère a signé, lors de cette manifestation, de nombreux accords.

Il s'agit notamment, selon Mme Mezzour, d'une convention avec le ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, en vertu de laquelle le ministère à s'engage à simplifier et numériser la procédure liée à l'obtention d'une carte d'invalidité, ainsi que d'un mémorandum de partenariat et de coopération avec l'Agence Bayt Mal Al-Qods Al-Charif dans le domaine de la numérisation du

Centre culturel Bayt Al-Maghrib à Al-Qods, en plus d'une convention avec les complexes « Technopark ». Mme Mezzour a également cité un accord de partenariat pour la création d'écoles « YouCode » dans différentes régions du Royaume, ainsi que la convention « JOBINTECH » dans le domaine de la digitalisation pour accompagner l'accès des jeunes au marché du travail et promouvoir le capital humain auprès des investisseurs ●

**100 START-UPS  
MAROCAINES  
ONT ÉTÉ  
SOUTENUES  
POUR ASSISTER  
À CE SALON**



Ghita Mezzour

Seddik MOUAFFAK

## OUVERTURE D'UN CAMPUS DÉDIÉ EN CÔTE D'IVOIRE

# Le Maroc consolide son leadership africain dans l'AgriTech

OCP Africa et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) ont procédé, vendredi 10 juin, à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, à la pose de la première pierre d'une école digitale d'agriculture dénommée «digital farming school», marquant un jalon majeur dans le domaine de l'éducation et de l'innovation agricole en Afrique subsaharienne.

**C**et investissement de grande importance vient s'ajouter aux projets majeurs que réalise le Maroc en Côte d'Ivoire. Cette école pionnière sera le premier projet de ce genre sur le continent, offrant de nouvelles opportunités aux jeunes ivoiriens passionnés par l'AgriTech, souligne l'OCP Africa dans un communiqué. Réalisée en étroite collaboration avec l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INPHB-Côte d'Ivoire), la Digital Farming School sera la première antenne de l'Université Mohammed VI Polytechnique en Afrique subsaharienne, située dans la Technopole de Yamoussoukro.

Dans les 10 à 12 prochains mois, la première promotion d'une centaine de jeunes intégrera l'école, bénéficiant d'une formation d'excellence et ayant comme laboratoire une ferme expérimentale jouxtant l'école. L'écosystème d'innovation de l'école sera renforcé par la participation d'une centaine de startups en agritech partenaires du Farming Innovation Program, lancé par OCP Africa en partenariat avec AgriEdge et l'UM6P, fait savoir le communiqué, ajoutant que ces partenaires collaboreront étroitement avec l'école pour apporter leur expertise, créer des opportunités de mentorat et favoriser la création d'entreprises innovantes dans le secteur agricole. La Digital Farming School a pour vision de mettre en place un concept novateur de formation en AgriTech, offrant aux jeunes ivoiriens une opportunité unique de développer des compétences de haute valeur dans le domaine de l'agriculture numérique. En se basant sur une approche pratique, l'école sera adossée à une ferme

digitale de référence, permettant aux étudiants d'apprendre en pratiquant (Learning by Farming) et en partageant leurs connaissances entre pairs (Peer Learning).

### Positionnement stratégique

Cette initiative vient dans une logique de positionnement stratégique du Maroc dans ce secteur qui commence à avoir une importance considérable dans le continent. Le développement de l'agriculture en Afrique est en effet au centre des préoccupations des institutions financières : lors du Sommet Dakar 2 dédié à l'alimentation en Afrique, tenu le 25 janvier 2023 la Banque africaine de développement (BAD) a annoncé vouloir investir 10 milliards de dollars pour faire de l'Afrique le « grenier

du monde ». Une volonté forte qui passe également par le financement de ces nouvelles technologies, à l'instar de la start-up kényane Apollo Agriculture qui a récemment obtenu un prêt de 9,5 millions de dollars de la part de l'Agence américaine de financement du développement. Un financement qui lui permettra de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des communautés rurales ainsi que les rendements d'exploitants agricoles au travers de financements ou de l'apports d'intrants agricoles notamment.

De la même manière, les organisations publiques et en particulier les gouvernements, s'intéressent de près au bon déploiement d'un réseau internet stable et universel en faveur des petits exploitants agricoles. Bien que de nombreuses startups de l'AgriTech bénéficient des financements leur permettant de s'accroître rapidement, l'usage de leurs technologies est intimement lié à la connexion qu'elles nécessitent ●

Abdessamad NAIMI

DE NOMBREUSES  
START-UPS DE L'AGRITECH  
BÉNÉFICIENT DES  
FINANCEMENTS  
LEUR PERMETTANT  
DE S'ACCROÎTRE  
RAPIDEMENT.



## LEVÉE DE BOUCLIER CONTRE LA PLANTATION DES PALMIERS DANS LES VILLES

# Qui est derrière la propagation des palmiers à Casablanca?

À Casablanca, mais aussi dans d'autres villes du Maroc, les voix s'élèvent contre la prolifération des palmiers aux dépens des autres arbres. Si le mouvement Maroc environnement 2050 continue à lutter contre ce phénomène, les résultats tardent à venir. À qui incombe la responsabilité? Enquête.

“C'est plus le boulevard des arbres, c'est devenu le boulevard des palmiers. Des palmiers moches et jaunâtres en plus”, se confie à Maroc Hebdo avec autant d'amertume que d'ironie, ce jeune élu local casablançais. Notre interlocuteur fait allusion au Boulevard Driss El Harti dans l'arrondissement, de Sbata, longtemps connu sous le nom de “Charii Chajar” (boulevard des arbres), pour la riche végétation qui décorait ses bordures et lui procurait un charme particulier, avant que le passage de la troisième ligne de tramway ne vienne chambouler cette configuration, ramenant avec elle un invité longtemps ignoré, mais qui fait de plus en plus l'objet de polémique et d'interrogations: le palmier.

## Mobilisation montante

“Cessez de planter les palmiers dattiers dans nos villes!”. Voici en somme la revendication majeure qui se multiplie sur les réseaux sociaux depuis quelques mois, appelant les communes et les départements concernés à arrêter cette pratique, et à planter des arbres plus “utiles” en termes d'impact environnemental, esthétique et pratique.

Derrière cette prise de conscience, se trouve le mouvement “Maroc environnement 2050”, qui enchaîne depuis plus de deux ans les initiatives et les actions pour stopper ce “massacre écologique” dans les

villes marocaines. Une pétition en ligne a été lancée à ce sujet sur la célèbre Avaz, et a recueilli pas moins de 3500 signatures au 15 juin 2023. “Il faut stopper ce crime.

Il faut arrêter la défiguration de nos villes qui s'opère avec le remplacement des arbres par des palmiers”, s'indigne la présidente du mouvement, Salima Belemkad-



dem. Sources d'oxygène, d'ombre et de fraîcheur, et éléments importants dans préservation des sols et protection contre les inondations, les arbres semblent pourtant meilleurs en tout point que les palmiers.

Architecte paysagiste, elle explique que le Maroc est le deuxième pays le plus riche en termes de diversité biologique dans le bassin méditerranéen. Toutefois, cette diversité est mise en péril par la plantation massive de palmiers dattiers partout au Maroc, alors que l'espace naturel de cette plante se limite à Marrakech au plus nord. Pire encore, cette politique de "palmérisation aveugle et à outrance" ne se contente pas de généraliser les dattiers Phoenix dactylifera, race locale au Maroc, dans des territoires qui ne lui correspondent pas, comme le littoral ou plus

globalement la moitié nord du pays, mais impose également un "intrus" venue d'outre-atlantique: le palmier américain "Washingtonia" ou "Pritchardia". Celui-ci est considéré comme une race non compatible avec le sol marocain, même là où les palmiers locaux peuvent exister naturellement.

#### "Patate chaude"

Outre la pétition électronique lancée sur le site Avaz, mouvement "Maroc environnement 2050" s'active sur le terrain notamment auprès des ministères de l'Intérieur, de l'Aménagement urbain, et de la Transition énergétique. "Sur ces trois, le département de la Transition énergétique est le seul à nous avoir répondu et on s'est réunis", nous explique Salima Belemkaddem. "Ils ont salué l'initiative mais nous ont dit que c'est au niveau des communes qu'il faut voir pour cette question", poursuit-elle. Depuis, cette militante associative a décidé de frapper aux portes des mairies à travers tout le territoire national, dans l'espoir de trouver une solution.

tique de la chose, mais il y aussi la question des procédures qui mènent à cette situation aberrante", insiste un ancien président de l'une des plus riches communes à Casablanca. "Il y a une hypothèse: quelqu'un qui a le bras long commercialise ces Washingtonia.

Un seul palmier peut coûter cher, et ça peut représenter un marché lucratif. C'est quand même curieux que rien n'a été fait pour arrêter les palmiers alors que tous les arguments logiques sont là", poursuit l'ex-président de commune, qui a préféré nous répondre sous le sceaux de l'anonymat. Une hypothèse que la leader du mouvement Maroc environnement 2050 n'écarte pas du tout. "L'ignorance à son rôle dans cette situation, mais c'est surtout d'argent", estime Salima Belemkaddem.

Même au sein du conseil de la ville, la question est source d'indignation. "Je suis prêt à signer toute pétition contre l'invasion des palmiers, mais il faut pointer du doigt le vrai problème," nous indique Housine Nasrallah, 2ème adjoint de la maire de Casablanca, Nabila Rmili. D'après l'élu du parti de l'Istiqlal, cette situation est la conséquence logique du "déséquilibre" au niveau des relations entre les communes et les sociétés de développement local (SDL). "Dès qu'on signe une convention pour des projets avec ces sociétés, on n'a plus aucun rôle. Les SDL font ce qu'elles veulent, et on n'a même pas un droit de regard sur ce qu'elles font", renchérit-il, tout en s'interrogeant sur l'utilité des conseils élus dans un système pareil.

#### Cahiers des charges

Ce constat a été d'ailleurs confirmé par un récent rapport de la Cour régionale des comptes sur le Projet de développement du Grand Casablanca (PDGC) et sur le fonctionnement des SDL. Ledit document a émis un ensemble de recommandations visant à clarifier le lien entre ces sociétés d'un côté, et la commune de Casablanca de l'autre côté. Celle-ci étant le financeur des projets, elle est censée jouir d'un pouvoir de suivi et de supervision sur les projets exécutés par les SDL, notamment en



Salima Belemkaddem.

Et c'est justement sur le plan local que les choses deviennent plus compliquées. "Oui, il y a l'aspect scientifique et esthétique

matière de dépenses. Cette dynamique enclenchée par la Cour des comptes a encouragé le Conseil de la ville à élaborer une nouvelle convention-cadre ayant pour objectif d'encadrer le rapport entre le Conseil et les sociétés en question. "Nous avons signé cette convention-cadre, maintenant nous attendons que les SDL fassent pareil", souligne Houssine Nasrallah.

### Priorité à l'écologie

De son côté, Casa Baia, SDL chargée entre autres de l'engagement de la ville en matière de protection de l'environnement et de la gestion des parcs et jardins publics, on nous assure qu'elle ne fait qu'appliquer

les exigences du maître d'ouvrage, en l'occurrence la ville. Une source interne bien informée au sein de la société, qui a préféré garder l'anonymat, nous a expliqué que la société "suit les orientations contenues dans les cahiers de charges, notamment en matière de ce qu'on appelle la palette végétale, c'est-à-dire les plantes choisies." Notre source au sein de Casa Baia tient toutefois à annoncer une nouvelle qui risque de plaire à plus qu'un: aucun des nombreux projets en cours ne prévoit la plantation de palmiers. Au contraire, les palettes végétales proposées, comme par exemple dans l'étude d'aménagement paysager du jardin Salmia à Sbata que nous avons pu

consulter, contiennent un large éventail d'arbres à fleurs et générateurs d'ombre très demandés par les détracteurs des palmiers-, comme le Jacaranda mimosifolia, le Delonix regia, le Bombax ceiba ou encore la Bauhinia variegata pour ne citer que ceux là. "Pas de palmier, c'est l'orientation actuelle", conclut notre source.

Alors que la "patate chaude", ou plutôt la "datte chaud" des palmiers au Maroc, passe d'une main à l'autre, c'est la question de la conscience et de la sensibilité à la question écologique parmi les milieux décideurs, qui se pose encore une fois. D'après El Mehdi Limina, coordinateur de la coalition associative pour la protection de l'environnement, la prolifération des palmiers à Casablanca est le résultat du "désintérêt" de l'acteur politique vis-à-vis de l'environnement, alors que le contexte actuel, lourdement marqué par les défis du changement climatique et ses effets, nécessite une nouvelle approche. "Et puis l'aménagement de la ville ne respecte pas le principe de l'approche participative qui est pourtant inscrit dans la Constitution. Il faut ouvrir la porte au débat et à l'échange pour arriver à de bons résultats. Et puis il faut que les responsables comprennent que les routes et les lieux de loisir ne sont pas tout. Il faut des espaces verts qui respectent les caractéristiques de Casablanca", martèle El Mehdi Limina.

Au-delà du problème des palmiers, la métropole souffre d'un manque cruel d'espaces verts. En octobre 2022, la maire a promis de faire passer le ratio d'espace vert de 1m<sup>2</sup>/habitant aujourd'hui à 5m<sup>2</sup>/



## "IL FAUT DES ESPACES VERTS QUI RESPECTENT LES CARACTÉRISTIQUES DE CASABLANCA".

habitant. L'Organisation mondiale de santé (OMS) estime quant à elle qu'une douzaine de m<sup>2</sup>/habitant d'espaces verts de proximité (à moins de 300 mètres de distance du logement) en zone d'agglomération sont nécessaires●



## L'AVENIR DES MÉDICAMENTS ET DES VACCINS EN AFRIQUE, EN DÉBATS À LA CONFÉRENCE BLOOMBERG À MARRAKECH

# Priorité à la santé en Afrique

Les participants ont mis en avant la capacité du continent africain à relever les énormes défis en matière de soins de santé, comme ce fut le cas durant la période de la pandémie de la Covid-19.

L'avenir des médicaments et des vaccins et les défis que l'industrie pharmaceutique en Afrique doit relever, ont été au cœur des débats, mardi 13 juin 23, à Marrakech, dans le cadre la conférence Bloomberg New Economy Gateway Africa.

Lors d'un Panel sur le thème « Priorité à la santé : L'avenir des médicaments et des vaccins en Afrique » organisé à cette occasion, les participants ont mis en avant la capacité de ce Continent à relever les énormes défis en matière de soins de santé, comme ce fut le cas durant la période de la pandémie de la Covid-19 et ce, « en dépit d'une industrie pharmaceutique peu développée ».

Les panélistes ont été unanimes à affirmer que grâce à une industrie pharmaceutique locale, les pays africains sont en mesure d'offrir de meilleurs soins de santé, de garantir le respect des normes sanitaires, et de focaliser sur certaines maladies qui soulèvent de grands problèmes pour la population africaine.

Dans ce cadre, Lamia Tazi, directrice générale de « Sothema », laboratoire pharmaceutique 100% marocain, spécialisé dans la fabrication et la commercialisation des médicaments depuis 1976, a mis en lumière

l'expérience marocaine notamment, en ce qui concerne la gestion de la pandémie de la Covid-19 et ce, grâce à la volonté de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, sachant que le Souverain a donné Ses Hautes Instructions Royales pour prendre des mesures appropriées, afin de lutter efficacement contre les répercussions négatives de cette pandémie.

### Souveraineté pharmaceutique

Dans ce contexte, elle a tenu à rappeler que le Royaume a réussi, une année après le déclenchement de la pandémie, à effectuer des essais cliniques anti-Covid-19 et la production de vaccins, mettant en avant la mobilisation et l'adhésion de tous les industriels du secteur à cet important chantier sanitaire.

Dans ce sens, elle s'est félicitée de cette coopération fructueuse entre les secteurs public et privé pour atteindre le même objectif, à savoir : La production de vaccins, faisant remarquer que les réalisations enregistrées en

la matière sont le fruit de la politique sage entreprise par le Royaume depuis plus de 20 ans. Le Maroc œuvre à couvrir ses besoins en vaccins, grâce à la collaboration entre les sociétés nationales et les grandes multinationales, a-t-elle relevé, notant que le Royaume demeure disposé à soutenir les pays africains frères et amis, dans le domaine sanitaire, notamment à travers l'octroi de dons en médicaments et en vaccins et équipements et matériels de santé variés.

« Au cours de la pandémie de la Covid-19, le secteur de la santé est devenu au centre des préoccupations alors que la souveraineté pharmaceutique est apparue comme une priorité », a-t-elle ajouté, relevant que les pays africains sont appelés, plus que jamais, à réfléchir de façon sérieuse pour garantir leur souveraineté sanitaire.

De son côté, Viraj Rajadhyaksha, directeur médical régional Moyen-Orient et Afrique au sein d'AstraZeneca, a mis l'accent sur les défis imposés par les disparités en termes de moyens entre pays africains, mettant en relief les efforts de plusieurs pays africains pour réduire ces disparités et développer leurs infrastructures dédiées à la santé.

Dans ce sens, il a indiqué que sa Société ambitionne de renforcer le réseau de ses partenariats avec les pays africains, faisant savoir que le diagnostic précoce lors des essais cliniques permettra d'aboutir à de bons résultats.

M. Rajadhyaksha a relevé que le diagnostic précoce de certaines maladies et l'utilisation des solutions offertes par l'Intelligence artificielle sont de nature à contribuer à la fabrication de médicaments appropriés pour le traitement de ces maladies, mettant en exergue moult techniques de pointe utilisées par la société en matière de diagnostic et de solutions médicales ●

Seddik MOUAFFAK

**LE MAROC ŒUVRE À COUVRIR SES BESOINS EN VACCINS, GRÂCE À LA COLLABORATION ENTRE LES SOCIÉTÉS NATIONALES ET LES GRANDES MULTINATIONALES.**

## DÉSENGORGEMENT DES PRISONS ET HUMANISATION DES PEINES

# Les peines alternatives au lieu de la prison

Le projet de loi n°43.22 relatif aux peines alternatives suscite un vif intérêt. Face à l'encombrement des prisons et à la nécessité de favoriser la réinsertion sociale des personnes poursuivies pour des délits mineurs, ce projet de loi propose de nouvelles approches pour remplacer les peines de prison. Focus sur les contours de la dernière mouture de ce projet de loi.

« Selon les données datant de 2020, plus de 44,97 % des détenus se trouvant dans les prisons marocaines purgent des peines ne dépassant pas un an », peut-on lire du préambule du projet de loi n°43.22 relatif aux peines alternatives. Le constat est sans appel: les prisons sont pleines et leur désengorgement s'impose pour pouvoir limiter la récidive et assurer la réhabilitation et l'intégration sociale des personnes qui ont commis des délits mineurs. C'est dans cet esprit que le projet de loi sur les peines alternatives a été pensé, écrit, puis modifié avant d'être approuvé au Conseil de gouvernement le jeudi 8 juin, en attendant son passage par le circuit législatif.

## Amende journalière

Les peines alternatives sont des sanctions qui peuvent être prononcées à la place d'une peine de prison ne dépassant pas cinq ans ferme. Le projet de loi n°43.22 prévoit trois types de peines alternatives: le travail d'intérêt général, la surveillance électronique et la restriction de certains droits. Cette mesure n'est pas possible dans les cas de récidive, et est également exclue pour les infractions graves (terrorisme, blanchiment de capitaux, viol, exploitation sexuelle des mineurs, etc.)

L'amende journalière, comme peine alternative, avait suscité une vive controverse suite à sa proposition par le ministre de la Justice Abdellatif Ouahbi. Elle n'a pas finalement été retenue dans la version finale du projet de loi.

Toutefois, cette mesure est « toujours en cours de discussion et peut faire l'objet de débat dans les prochaines étapes » a tenu à préciser le ministre de la Justice le jeudi 8 juin, au micro de la Snrt news.

Le travail d'intérêt général fait partie des peines alternatives phares retenue dans la version finale du projet de loi. Celui-ci consiste en un travail que la personne condamnée, âgée

d'au moins 15 ans au moment du verdict, doit effectuer gratuitement et pendant une durée fixée par le juge, au sein d'une structure agissant dans l'intérêt collectif. Il s'agit notamment des institutions caritatives, des lieux de culte ou encore des associations et des organisations non gouvernementales œuvrant pour l'intérêt général. La durée globale des travaux varie entre 40 et 1 000 heures selon la décision du



magistrat, à raison de deux heures par jour, l'équivalent d'un jour d'emprisonnement. Le condamné se doit d'écouler ses heures de travail au bout d'un an, qui pourra être renouvelé par le juge, peut-on lire du projet de loi.

Aux côtés du travail d'intérêt général on retrouve aussi la surveillance électronique et la restriction de certains droits. Des mesures attrayantes mais dont l'efficacité « dépend de leur mise en œuvre adéquate, de la disponibilité de ressources et de programmes de formation appropriés, ainsi que de l'investissement du condamné dans le processus de réhabilitation », précise un avocat contacté par nos soins. Celui-ci souligne par ailleurs qu'il ne s'agit donc d'un moyen d'échapper à la justice pénale comme certains de ses détracteurs le prétendent, mais plutôt d'« une vraie peine qui sanctionne un comportement social réprouvé en affirmant la volonté de ne pas exclure le condamné de la communauté », ajoutant que ce qui distingue les peines alternatives est leur non inscription dans le casier judiciaire du prévenu permettant une réhabilitation sociale en douceur.

## CERTAINS ACTEURS JURIDIQUES PLAIDENT POUR LA LIMITATION DU POUVOIR DISCRÉTIONNAIRE DES JUGES EN DÉFINISSANT NOTAMMENT DES CRITÈRES PRÉCIS POUR L'APPLICATION DES PEINES ALTERNATIVES.

Ces peines doivent ainsi être hissées au rang de vraies peines dans l'imaginaire collectif mais aussi dans l'esprit des acteurs juridiques qui ont une grande marge de manœuvre quant au prononcé de ces peines.

### Pouvoir discrétionnaire

Ce pouvoir discrétionnaire accordé aux juges dans le prononcé de ces peines alternatives suscite des débats. « Ça saute aux yeux après une première lecture et ça inquiète », nous confie un avocat qui a requis l'anonymat. « Il doit y avoir des limites et des conditions précises au prononcé des peines alternatives afin de trouver un équilibre entre l'intérêt du prévenu et celui de la société », enchaîne-t-il.

Le pouvoir discrétionnaire des juges, bien qu'il leur confère une certaine latitude pour tenir compte des circonstances individuelles des prévenus et personnaliser les sanctions, soulève des questions quant à son application et à son impact sur l'égalité devant la loi.

Dans ce sens, certains acteurs juridiques plaident pour la limitation du pouvoir discrétionnaire des juges en définissant notamment des critères précis pour l'application des peines alternatives, « basés sur des facteurs légalement pertinents tels que la gravité de l'infraction, les antécédents criminels, les circonstances personnelles de l'accusé et sa capacité à se réinsérer ». Cela offre une orientation claire

aux juges et favorise une application plus uniforme des peines alternatives. La formation des juges est également préconisée dans le cadre de la limitation du pouvoir discrétionnaire des juges afin de réduire l'arbitraire dans les décisions judiciaires.

Notons que parmi les craintes des acteurs juridiques contactés quant au pouvoir discrétionnaire des juges, on relève la suprématie de la peine d'emprisonnement et l'écartement des peines alternatives par commodité. En effet, l'application des peines alternatives demande un effort de la part des magistrats qui doivent faire une enquête sociale pour pouvoir personnaliser la sanction. Dans un contexte où ces derniers sont débordés, certains avocats craignent que l'emprisonnement garde son caractère référentiel.

Par ailleurs, même si les peines alternatives remplacent l'incarcération, force est de constater que leur lien avec la peine privative de liberté ne disparaît pas totalement. Celle-ci apparaît comme une alternative à l'alternative dans le sens où le projet de loi prévoit que si l'application des peines alternatives n'est pas respectée, le magistrat peut condamner l'individu à purger le reste de sa peine en prison. Cette dernière revêt donc une fonction dissuasive, permettant de favoriser l'exécution de la peine alternative.

La peine d'emprisonnement demeure ainsi la référence en matière de sanctions pénales et pour percevoir les peines alternatives « comme de véritables alternatives à l'emprisonnement, il est important de les élever enlever au rang de peines principales », nous explique-t-on.

Il serait également intéressant de voir dans quelle mesure les prévenus sont prêts à accepter les peines alternatives et à les respecter. Pour certaines personnes défavorisées choisir entre travailler gratuitement et flâner en prison pourrait être dur, en raison des conditions de vie que la prison pourrait leur offrir comparé à leur mode de vie habituel ●

Salma HAMRI



## LES PRÉJUGÉS SEXISTES TOUJOURS ENRACINÉS AU MAROC, D'APRÈS LE PNUD

# Aucune avancée ou presque en dix ans

Les discriminations et les préjugés sexistes et ségrégationnistes persistent même si elles perdent peu à peu du terrain. Un changement mineur en une décennie qui remet en question l'utilité des campagnes pour les droits des femmes.

**L**a discrimination contre les femmes demeure largement répandue dans le monde. Dans son rapport sur l'Indice des normes sociales de genre (GSNI), publié lundi 12 juin 2023, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) souligne que c'est le cas pour 90% de la population mondiale. Au Maroc, la situation n'est pas meilleure. Près de 94% des composantes de la société au Maroc ont au moins un préjugé contre les femmes. Ce taux était de 98% en 2014. Le taux de personnes ayant au moins deux préjugés ont constitué 75% en 2022. Le pourcentage de personnes sans biais est d'un peu plus de 6%. Il était de seulement 2% huit ans plus tôt.

Malheureusement, il existe quelques préjugés qui résistent au temps. Près de 62% de la population au Maroc pense que les hommes peuvent être de meilleurs dirigeants politiques que les femmes. Au cours de la période 2000-2014, ce pourcentage était de 78%.

Aussi, près de 64% de la population estime que les hommes sont les meilleurs en gestion d'entreprise. Et environ 21% pensent que les hommes sont meilleurs dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement.

Que faut-il en retenir ? C'est qu'au Maroc, les discriminations persistent même si elles perdent peu à peu du terrain.

### Les résistances évoluent

Les mentalités changent lentement. A l'évidence, pas toutes ! Le 8 mars dernier, Aziz Akhannouch, le chef du gouvernement, avait annoncé que le taux de femmes occupant de hautes fonctions au Maroc a augmenté à 19% en 2022. C'était à l'occasion de la Journée internationale de la femme 2023. M. Akhannouch a révélé que 619 femmes occupent actuellement des hautes fonctions.

Il est vrai que beaucoup de chemin reste à par-

courir. Mais les résistances évoluent au même rythme que les mentalités. La Loi 79-14 relative à la création de l'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination a été promulguée le 21 septembre 2017 après son approbation par le Parlement.

Cinq ans après, cette instance est aujourd'hui encore en stand-by. Ce n'est pas tout. Un rapport de l'Association démocratique des femmes du Maroc souligne que non seulement cette institution n'a pas encore été mise en place mais la loi en fait un simple mécanisme de consultation. C'est dire qu'on n'est pas encore sorti de l'auberge.

Il existe des exemples qui renseignent sur le retard accusé dans ce domaine. Comme l'obligation de l'autorisation de son mari pour qu'une femme exerce certains métiers ou pour changer l'école de son enfant. Concernant les allocations familiales, certains assurés se per-

**PRÈS DE 62% DE LA POPULATION AU MAROC PENSE QUE LES HOMMES PEUVENT ÊTRE DE MEILLEURS DIRIGEANTS POLITIQUES QUE LES FEMMES.**



mettent de nommer un membre de sa famille comme ayant droit pour percevoir sa pension après sa mort, même s'il est marié et a des enfants. Des lois du genre et des cas similaires, ce n'est pas ce qui manque. Qu'a-t-il à faire ? Le rapport du PNUD recommande de s'attaquer directement aux normes sociales par le biais de l'éducation pour faire évoluer les opinions du public par des politiques et des évolutions juridiques qui reconnaissent les droits des femmes dans toutes les sphères de la vie, mais aussi en permettant une plus grande représentation des femmes dans la prise de décision et les processus politiques.

C'est dire, tout bien pensé, qu'il reste du chemin à parcourir ●

Marouane KABBAJ

## 20 000 DEMANDES D'ACCORD POUR CONCLURE UN DEUXIÈME MARIAGE SATISFAITES ENTRE 2017 ET 2021

# La polygamie a encore la peau dure

Les récents chiffres rendus publics par le conseil supérieur du pouvoir judiciaire révèlent que plus de 20 000 demandes de polygamie ont été accordées entre 2017 et 2021. Un phénomène qui continue à prospérer malgré les freins imposés par le code de la famille actuel.

**A** lors que les défenseurs des droits de la femme militent ardemment pour la réforme du code de la famille dont le texte actuel est jugé obsolète et non conforme aux temps modernes, la polygamie continue de prospérer dans la société marocaine.

Un phénomène social certes combattu par le code actuel, mais non interdit par la charia. Ainsi, malgré les freins imposés à l'homme comme avoir l'autorisation de la première épouse, la polygamie enregistre encore des chiffres hallucinants.

C'est ce que révèle un récent rapport rendu public par le conseil supérieur du pouvoir judiciaire. En effet, plus de 20 000 demandes d'accord pour



## LES JUGES CONTINUENT À DURCIR LES PROCÉDURES D'OCTROI DES AUTORISATIONS.

conclure un deuxième mariage ont été satisfaites entre 2017 et 2021. Soit 4 demandes sur 10 soumises à la justice familiale.

### Facteur social

D'après le document, le plus grand nombre de demandes a été déposé au cours de l'année 2021, soit 4.854. Il se trouve que malgré les chiffres qui pourraient paraître élevés, le taux de refus est quand même estimé à plus de 60%. Ce qui veut dire que les juges continuent à durcir les procédures d'octroi des autorisations. Outre l'obligation d'avoir l'autorisation de la première

épouse, le code de la famille actuel prévoit d'autres conditions que l'homme est obligé de satisfaire. On peut citer, entre autres, sa capacité financière à subvenir aux besoins des deux épouses et sa disposition à assurer un logement pour chacune d'elle. Parmi les raisons qui poussent les polygames à conclure un deuxième mariage figurent notamment l'incapacité de la première épouse à procréer, la maladie de celle-ci, le refus de l'épouse résidant à l'étranger de regagner le domicile conjugal, l'existence d'une relation extraconjugale ayant donné lieu à une grossesse et enfin la dispo-

sition financière du mari à conclure un deuxième mariage. Pour les féministes, ces raisons constituent pendant les temps modernes une injustice flagrante contre la première épouse dont les droits élémentaires pourraient être bafoués.

D'où leur appel de procéder en urgence à une réforme de la Moudawana dont le texte est désormais considéré comme dépassé. Un appel qui semble actuellement en stand-by depuis la polémique provoquée par le viol de la petite Sanae en avril 2023 et le jugement laxiste en première instance contre ses violeurs. La polygamie s'ajoute ainsi comme l'autre facteur social qui pourrait pousser les féministes à réitérer leurs revendications réformistes ●

A. AMOURAG

## FACE À LA PRESSION POPULAIRE

# La fin de l'impunité pour les pédo-criminels

Jusque-là considérés comme tabous, les abus sexuels à caractère pédo-criminel deviennent de plus en plus médiatisés, à la faveur de la pression sur les réseaux sociaux. De l'affaire de Tiflet à ceux impliquant des ressortissants étrangers ...

**L**e 10 juin 2023, les services de la Direction générale de sûreté nationale (DGSN) ont arrêté en flagrant délit d'abus sexuel sur mineur un individu de nationalité saoudienne. Ayant un profil "non connu des autorités", il aurait abusé d'une dizaine de victimes à Tanger et Marrakech dont la plus jeune aurait 14 ans. Il a été mis en détention provisoire. Un simple fait divers ? Peut-être, sauf que la multiplication des arrestations et des condamnations sont aujourd'hui le reflet d'une politique pénale qui ne badine plus avec ce genre d'infractions.

## Outils de prévention

Tout d'abord, rappelons que l'article 486 du code pénal édicte que le viol commis sur la personne d'une mineure de moins de dix-huit ans, d'une incapable, d'une handicapée, d'une personne connue par ses facultés mentales faibles, ou d'une femme enceinte, est puni de la réclusion de dix à vingt ans. En plus des mesures législatives, le Maroc a mis en place des institutions et des programmes visant à prévenir les abus sexuels sur les enfants et à protéger les victimes. Par exemple, le ministère de la Famille, de la solidarité, de l'égalité et du développement social supervise des programmes de sensibilisation et de formation pour informer les parents, les enseignants

et les enfants sur les risques de la pédophilie et les moyens de se protéger. Par ailleurs, des organismes non gouvernementaux (ONG) marocains travaillent également activement dans la lutte contre la pédophilie. Ils offrent un soutien aux victimes, fournissent des services de conseil et mènent des campagnes de sensibilisation dans les communautés pour encourager la dénonciation des abus.

## Défi complexe

"Il est important de noter que la lutte contre la pédophilie est un défi complexe qui nécessite la collaboration de différents acteurs, y compris le gouvernement, les forces de l'ordre, les ONG, les familles et la société dans son ensemble. La sensibilisation, l'éducation

de Casablanca. Selon lui, il est essentiel que les victimes ou toute personne ayant connaissance d'abus sexuels sur des mineurs signalent ces cas aux autorités compétentes afin que des me-



LA SENSIBILISATION, L'ÉDUCATION ET LA CRÉATION D'UN ENVIRONNEMENT SÛR POUR LES ENFANTS SONT DES ÉLÉMENTS CLÉS.

et la création d'un environnement sûr pour les enfants sont des éléments clés dans cette lutte", nous explique ce magistrat du tribunal correctionnel

sures appropriées puissent être prises pour protéger les enfants et poursuivre les responsables en justice. «La lutte contre la pédophilie est un combat de longue haleine, mais avec des efforts continus et une volonté collective, il est possible de créer une société plus sûre pour les enfants au Maroc», explique-t-il.

### Laxisme et mobilisation

Seulement, plusieurs observateurs indiquaient, à juste titre, un certain laxisme dans la lutte contre la pédo-criminalité. Mais le fait que ces affaires soient aujourd'hui l'objet d'un débat public pousse les services policiers, les procureurs et les magistrats à plus de sévérité. L'affaire de Tiflet, ayant eu lieu en avril dernier, est d'ailleurs symptomatique. Jeune fille de 12 ans,

elle fût violée par trois individus âgés d'entre 25 et 27 ans. Ses bourreaux ont reçu la peine de 2 ans de prison, malgré les dispositions législatives citées plus haut. Ce qui a suscité l'indignation générale. En appel, les auteurs du crime ont reçu la peine maximale, après une mobilisation salvatrice des internautes.

De suite, les services de la police judiciaire ont arrêté, entre avril et juin 2023, 5 individus, marocains et étrangers, dans le cadre d'affaires similaires, avec des réquisitoires du parquet demandant l'application de la

peine maximale. Seulement, cela n'est guère suffisant. Une réforme en profondeur du code pénal est exigée par les professionnels.

Selon Me Sofiane Fkihi, avocat au barreau de Tanger, les peines appliquées au Maroc contre les auteurs de ce crime ne sont guère adaptées à l'atrocité de l'acte et à ses effets sur toute la société, indiquant par ailleurs que c'est l'application des textes juridiques dans les tribunaux qui laisse à désirer. «La pédophilie est un crime grave qui touche à l'intégrité physique et psychique de l'enfant, c'est pour cela qu'il est primordial de créer un code de l'enfant, consacré intégralement à la protection des enfants de tous les dangers, à travers des textes spécifiques», martèle-t-il.

### Conventions internationales

Il fait savoir en sus que malgré l'adhésion du Maroc à d'importants instruments internationaux pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, l'harmonisation de la législation nationale avec les standards internationaux reste toujours insuffisante. L'avocat a également insisté sur la nécessité de la non application des circonstances atténuantes pour les cas d'agressions et abus sexuels contre mineurs.

«Le législateur marocain doit durcir les peines pour ce genre de crimes, et tout attentat à la pudeur contre un mineur quoiqu'il soit sans violence, doit être condamné à la réclusion à perpétuité», propose Me Fkihi, qui a insisté pour que ce soit l'État, et non pas les parents, qui décide de la poursuite du pédophile en justice, quand la victime est mineure ●

Abdessamad NAIMI



## FESTIVAL

CASABLANCA VIBRERA  
LES 20 ET 21 JUIN AU RYTHME  
DU MÉTAL

**À** l'occasion de la fête de la musique, l'Institut Français de Casablanca propose en collaboration avec le collectif l'mazadine (composé de Soufiane El Bakkal, Fayssal Kebdi et Hamza Aghamm, trois passionnés de Métal), une fête au rythme du métal. Au programme, ateliers, tables rondes, concerts, projections et conférences. Une programmation pour tous les goûts et les âges. La fête de la musique 100 % Métal accueillera notamment dans le jardin 121 de l'Institut français un marché de créateurs où seront exposés différents articles liés à la culture Métal : vêtements, accessoires, objets de collection, instruments de musique et même un stand de restauration.

Dans le même jardin, une scène ouverte solo de guitare sera à la disposition de guitaristes amateurs ou toute personne souhaitant vivre une expérience scénique. L'occasion de se produire sur scène, et partager sa passion avec le public. Quatre groupes de métal dont trois marocains joueront au Théâtre 121. Il s'agit du groupe marocain Thrash Metal Old School, et du groupe Into The Overnight, qui prépare la sortie de son nouvel album en septembre 2023.

Le groupe marocain We come for war sera également présent le deuxième jour de la fête de la musique, au côté du groupe français Regarde les Hommes tomber, dont l'univers musical et visuel vascille entre doom moderne et black Métal ●



## CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE À CASABLANCA

## LA MUSIQUE ANDALOUSE À L'HONNEUR

**L**a musique andalouse sera à l'honneur à Casablanca à l'occasion de la célébration du 22 au 24 juin de la Fête de la Musique sous le thème «Le Maroc, berceau des civilisations et terre de mixité culturelle», indique l'Association marocaine de la musique andalouse (AMMA).

Dans un communiqué, l'AMMA annonce l'organisation, à l'occasion de la célébration de la Fête de la Musique, de trois spectacles enchanteurs qui transporteront l'audience dans un voyage musical à travers différentes régions du Maroc et d'ailleurs.

Lors de cet événement, initié sous l'égide du ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication, les convives seront bercés par les rythmes envoûtants, les mélodies vibrantes et les sonorités traditionnelles des instruments marocains, enrichis par des influences contemporaines et des collaborations originales, relève la même source.

Dans ce cadre, Nabyla Maan & Coco Diam's donneront, le 22 juin, un concert inédit au cours duquel ils enchanteront le public par un florilège musical international : Jacques Brel, Enrico Macias, Smahan, Julio Egliçias, Melhoun, Chgouri, Chanson juive Samy El Maghribi, Salim El Hilali...

Aussi, l'orchestre Feu Arbi Tamsamani, dirigé par maître Mohamed Amine Akrami, et la voix cristalline de Zainab Afailal rendront hommage, le 23 juin, à la chanson du nord

et feront vibrer l'audience de leurs rythmes aux inspirations méditerranéennes : répertoire de Feu Abdessadek Chkara, Chaâbi de Tétouan, musique andalouse et chant soufi.

La fête de la Musique se poursuivra, le 24 juin, avec un rendez-vous des légendes avec au menu un concert aux couleurs du Maroc et de sa noble musique andalouse classique, dite Al Ala, qui sera donné par le prestigieux orchestre andalou de Fès présidé par le grand maître Mohamed Briouel, accompagné du ténor hors-pair Haj Mohamed Bajeddoub, et le grand artiste Nouredine Tahiri Jouti.

« Cet événement musical célèbre le patrimoine musical andalou dans l'objectif de créer un véritable dialogue entre les cultures, en fusionnant les traditions marocaines avec des inspirations musicales d'origine internationale », souligne Fatima Mabchour, présidente fondatrice de l'AMMA.

« Il est également l'occasion d'explorer les richesses musicales du Maroc et d'honorer son héritage en tant que carrefour millénaire des civilisations », ajoute-t-elle, notant que l'AMMA s'est engagée, depuis sa création, dans l'exploration du patrimoine musico-culturel marocain et s'investit pour soutenir son développement dans les différentes régions du Maroc tout en mettant à l'honneur ses différentes composantes civilisationnelles et territoriales ●

S. MOUAFFAK



## LA NOUVELLE ÉMISSION SPORTIVE DU SITE DE "2M"

# Méta, plein temps foot

Lancée en novembre 2022 en pleine Coupe du monde, Méta réunit désormais un public fidèle séduit par le ton du programme et le discours pimpant de ses animateurs.

**O**n dit souvent dans le milieu du foot que la première mi-temps appartient aux joueurs et la seconde aux entraîneurs. Celle qu'anime depuis novembre 2022 Mohammed Hamza Hachlaf avec, à ses côtés, Anas Saoutarrih et Walid Loubab sur le site de la chaîne 2M n'a, tant s'en faut, pas une vocation aussi monopolistique. Baptisée "Méta", c'est-à-dire, justement, mi-temps en darija, cette émission se destine chaque semaine au large public, du moment que celui-ci partage la même passion établie pour le sport roi. À la clé, des échanges à bâtons rompus sur la chose footballistique nationale, à partir d'un rubriquage original donnant la part belle aussi bien aux "potins" accaparant l'attention des supporters sur les réseaux sociaux qu'à la data ou encore l'Histoire, par le biais d'un quizz ludique mais loin en même temps d'être un jeu d'enfant (à essayer absolument pour les grands fans!).

L'objectif semble, ainsi, de proposer une alternative aux programmes assez policés, pour ne pas dire politiquement corrects sur les bords, que l'on retrouve généralement dans le paysage audiovisuel marocain traditionnel, mais également au boucan qui tend par ailleurs à dominer certains shows de grande écoute, à coup d'envoies populistes de la part d'animateurs n'ayant pour finalité évidente que de faire le buzz. "Il est vrai

que nous avons cette inclination délibérée à traiter l'actualité de façon mesurée, sans chercher à verser dans la polémique stérile, mais tout en essayant à dire tout," nous confie M. Hachlaf, avec qui nous avons eu un long échange au sujet de "Méta" et de sa genèse. Et de nous donner comme exemple la rubrique data animée par M. Saoutarrih, journaliste à 2M depuis 2016 et qui présente aussi l'avantage d'avoir suivi, en plein milieu de la période de confinement de la Covid-19, une formation en analyse de données offerte par le géant de l'internet Google.

### Un produit de qualité

Partant du principe notoire que les chiffres sont têtus, un effort avait notamment été fait, à ce niveau, pour dépassionner les discussions autour de l'international Youssef En-Nesyri, que d'aucuns ne souhaitaient plus voir aligné en pointe avec les Lions de l'Atlas alors que ses statistiques personnelles plaident de façon indiscutable en sa faveur -ce que ses grandes performances à la Coupe du monde au Qatar ont fini par étayer éloquentement-, ou encore pour relativiser le rendu de la défense du Raja de Casablanca lors de la phase aller du championnat, qui donnait l'impression d'être bon du fait du faible nombre de buts concédés mais qui, sur le plan analytique, ne l'était absolument pas. "Après, chacun utilise la data à sa façon, mais

en général elle ne ment pas, et à moi aussi elle m'a permis de revoir nombre d'a priori que j'avais," nous déclare M. Saoutarrih. Durant initialement quarante-cinq minutes, soit exactement le temps d'une mi-temps dans un match de football -d'où le nom de l'émission-, "Méta" a été désormais réduite à une vingtaine de minutes seulement afin de s'adapter à la capacité générale d'attention des internautes, mais ce n'est pas le seul changement qu'elle pourrait connaître par rapport à sa formule originale. À ce propos, M. Hachlaf nous a indiqué qu'il la considère comme étant un "work in progress" appelé constamment à être remis à jour selon le feedback reçu mais aussi les idées développées en interne. Et il tient aussi, au passage, à remercier la direction de 2M pour la confiance qu'elle a mis en lui pour mener à bout le projet, qu'il avoue avoir commencé à nourrir depuis belle lurette, avant de profiter de la tenue de la Coupe du monde pour enfin se décider à se jeter à l'eau. "On a mis à notre disposition des régisseurs, des techniciens, cela nécessite bien sûr un investissement, mais c'est aussi ce qu'il faut pour présenter un produit de qualité," expose-t-il. Autant dire qu'il semble encore y avoir loin du coup de sifflet de la "méta" ●

W. EL BOUZDAINI

## LIBRAIRIE DES COLONNES

## Un patrimoine en péril ?

Une atmosphère morose, des étagères dégarnies, et un silence pesant rompu par la présence de quelques visiteurs occasionnels, témoins silencieux d'une époque révolue. Le constat est amer: la mythique librairie des Colonnes s'essouffle.

**N**ichée sur le boulevard Pasteur, dans les hauteurs de la ville du Détroit, la Librairie des Colonnes a été fondée en 1949 par la famille Gerofi. Très vite, elle devient un symbole intemporel de savoir et un lieu de rencontre et d'échanges par excellence.

Elle a d'ailleurs été fréquentée par de grands noms de la littérature, tels que Samuel Beckett, Jean Genet, Juan Goytisolo, Marguerite Yourcenar, Driss Chraïbi, Mohamed Choukri, Amine Maalouf, Tahar Ben Jelloun, Abdallah Taïa John Hopkins ou encore Paul Bowles et Tennessee Williams, qui ont trouvé inspiration et ressources littéraires dans ce refuge pour les amoureux du livre.

Menacée une première fois de disparition, la Librairie des Colonnes a pu ressusciter grâce à l'intervention de Pierre Bergé qui la rénove et assure son rayonnement, jusqu'à son décès en 2017. L'homme d'affaires et collectionneur d'art Fadel Iraki, prendra ensuite sous son aile la librairie qui agonisait, avec pour ambition de pérenniser ce patrimoine culturel. Après son décès en 2020, sa femme et ses enfants ont essayé de poursuivre la gestion de ce lieu culturel mais étaient rapidement dépassés financièrement. C'est ainsi que la famille Iraki décide de passer le relais à quatre associés du monde de l'édition et de la culture au Maroc, en France et entre les deux continents méditerranéen, dont un d'origine marocaine : Khalid Tamer, Alexis Zavialoff et Mathias Ohrel et Alexandre Sap. « La librairie ouvrira ses portes cette semaine avec une programmation foisonnante et des rencontres prévues avec des auteurs et

artistes », annonçait le quatuor en janvier dernier, ajoutant qu'il prévoit également de « lancer un prix littéraire, et encourager le dialogue entre librairies indépendantes marocaines ». Les quatre nouveaux gérants de la librairie avaient par ailleurs tenu à préciser qu'ils ambitionnaient d'« être les piliers mobiles de cette entreprise familiale à taille humaine. Nous ferons tout pour préserver l'âme de la Librairie des Colonnes, l'exigence et l'ouverture qui caractérisent sa ligne éditoriale, et nous défendrons le programme et la vision forgés par la famille Gerofi, par Rachel Muyal jusqu'à sa disparition, par Pierre Berger et Simon-Pierre Hamelin, et enfin la famille de Fadel Iraki, qui nous a fait confiance ».

**Mythique librairie**

Cinq mois après cette déclaration, les rayonnages qui autrefois regorgeaient d'une vaste collection de livres en français, en arabe et dans d'autres langues, couvrant diverses thématiques, notamment la littérature, les sciences humaines, l'art, la photographie et l'histoire, sont dégarnies. et l'espace vide entre les quelques exemplaires solitaires restants s'agrandit.

Aujourd'hui, cette mythique librairie qui a tissé des liens culturels et littéraires entre les rives est dénuée de vie et beaucoup de questions se posent: Comment peut-on laisser une librairie de cet envergure succomber à la patine du temps, pourquoi les nouveaux investisseurs n'ont toujours pas honoré leur engagement de redorer le blason de ce lieu historique, et dans quelle mesure les autorités locales peuvent intervenir pour sauver cette librairie du gouffre de l'oubli ?

Nous avons posé la question à un professionnel du livre qui a suivi de près les ré-



centes tribulations de la librairie qui “ne mérite pas ce sort”, se désolait-il avant de nous expliquer que les investisseurs qui ont repris les rênes ne sont pas aptes à assumer une telle responsabilité. « Être libraire, c’est un métier de passion. Il faut aimer le livre avant tout et connaître le circuit du livre, et ces investisseurs n’ont rien à voir avec cela ». « Certes, quand tu achètes une librairie, c’est avec ses pertes et profits. Mais les investisseurs tardent à rembourser les éditeurs et ne cherchent même pas à demander des aides au ministère de la culture pour solutionner leurs arriérés », poursuit notre source.

Cela explique l’absence des nouvelles sorties littéraires et les étagères dénudées de la librairie. Les maisons d’édition qui ne connaissent pas très bien les nouveaux investisseurs, ont rompu le lien de confiance qui existait entre eux et la librairie à cause des retards de paiement et des dettes qui s’accumulent. Face à ces difficultés, une prétendue inertie des autorités locales est déconcertante.

Toutefois, une source proche de la commission de soutien à l’édition et au livre nous affirme qu’aucun dossier de demande d’aides n’a été déposée de la part des investisseurs pourtant en grand besoin. Sans ce le ministère de la Culture ne peut soutenir la librairie « On ne savait qu’il y avait ce fond », explique ouvertement Khalid Tamer, un des quatre investisseurs en question, metteur en scène d’origine marocaine et officie en tant que président africain de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF).

#### Situation alarmante

Pour le professionnel du livre cité auparavant, cela « relève d’un manque de professionnalisme ». « C’est un crime que de laisser cette librairie mourir à petit feu », tonne-t-il. En réaction à ces reproches, M. Tamer nous explique avoir été très pris ces

derniers mois sur des projets sur l’Afrique « en phase avec la volonté royale ». « Quand on a repris la Librairie des Colonnes, je ne m’en suis pas vraiment occupée, donc l’idée maintenant c’est d’essayer de rembourser les maisons d’édition et sortir la tête de l’eau. On a une stratégie qui va bientôt se mettre en place mais je ne peux rien révéler pour l’instant. Plusieurs événements sur le livre et projets sont prévus à l’horizon 2024-2025 », assure-t-il.

Pour cet investisseur franco-marocain, il n’est pas question d’afficher une mine de découragement. « On a acquis la librairie avec beaucoup de dettes, mais on a déjà remboursé le. Avec mes associés, on se donne jusqu’à décembre pour sortir de l’endettement, et en tant que Marocain je ne laisserai pas ce patrimoine couler. Nous on est là pour payer nos dettes, on n’a pas dit le contraire mais on a besoin de temps

## MALGRÉ LES VENTS CONTRAIRES, LA LIBRAIRIE DES COLONNES RÉSISTE DEPUIS SA CRÉATION.



pour cela ». L’investisseur franco-marocain semble confiant quant à l’avenir de la Librairie des Colonnes, bien que la situation soit alarmante avec des rayons de plus en plus vides et des éditeurs sceptiques.

Les investisseurs explorent de nouvelles idées, telles que des événements littéraires, des collaborations avec des auteurs africains et envisagent de renforcer leur relation avec les éditeurs marocains en organisant des tables rondes. Des promesses qui ont pourtant été faites lors de l’acquisition de la librairie en janvier dernier.

Malgré les vents contraires, la Librairie des Colonnes résiste depuis sa création. Mais si elle se montre résiliente, il est nécessaire que les autorités locales et le ministère de la Culture s’y intéressent de près pour préserver cet héritage précieux ●

Salma HAMRI

**240.000 PERSONNES ONT VISITÉ LE SALON INTERNATIONAL DE L'ÉDITION ET DU LIVRE**

## Une 28ème édition couronnée de succès

Tenue du 1er au 11 juin 2023 à Rabat, la 28ème édition du Salon International de l'édition et du livre a dépassé toutes les attentes. Près de 240.000 visiteurs dont 4000 enfants attirés par le Pavillon Enfant.

**S**elon un bilan provisoire du ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication, quelque 240.000 personnes ont visité la 28ème édition du Salon international de l'édition et du livre, qui a pris fin dimanche 11 juin à Rabat, en hausse de 20% en comparaison avec celui de l'année dernière.

Déjà à ce niveau, le Salon du livre prouve que sa délocalisation à Rabat était un choix judicieux. Côté chiffre d'affaires des maisons d'édition, le montant réalisé cette année n'a pas été encore révélé. Durant l'édition 2022, il était de l'ordre de 115 millions de dirhams.

Cette manifestation d'envergure a réuni 737 exposants de 51 pays dont 139 marocains, qui ont animé 287 stands sur une superficie de 14.000 m<sup>2</sup>.

Les éditeurs ont présenté 120.000 titres et 2 millions d'exemplaires, en augmentation de 20% par rapport à l'année précédente. Le salon a été animé par 221 activités culturelles, conférences, débats, ateliers et signatures d'ouvrages, auxquelles ont pris

part 661 écrivains, poètes et intellectuels, marocains et étrangers. Le Québec était l'invité d'honneur de cette 28ème édition et une trentaine d'auteurs, d'éditeurs et de libraires. Le public a pu découvrir la littérature québécoise et canadienne qui rayonne dans le monde.

L'Afrique, invitée d'honneur de la précédente édition, n'était pas du reste. Des éditeurs et écrivains de renom d'une dizaine de pays africains y ont participé. Un cycle de conférences intitulé «Résonnances africaines» a mis en exergue les potentiels humains, naturels et culturels dont regorge l'Afrique. Preuve de l'internationalisation

du Salon, le célèbre écrivain nigérian Wole Soyinka, 1er lauréat africain du prix Nobel en 1986, était l'invité de marque de cette édition. En outre, le Prix national de la lecture, dans sa 9e édition, a été décerné, dimanche 11 juin, à huit lauréats. Initié par le Réseau Lecture au Maroc, avec le soutien du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, ce prix a été décerné aux élèves du primaire, du collège et du secondaire, ainsi qu'aux étudiants des universités qui ont également reçu un ensemble de livres et de certificats du mérite.

### Promouvoir la culture

Le clou de cette édition était sans conteste le Pavillon Enfant du Salon. Plus de 4000 écoliers l'ont fréquenté en dix jours. C'est dans cet espace où le petit lectorat du SIEL a pu découvrir les richesses culturelles et géographiques du Maroc, à travers une panoplie d'activités et d'ateliers. Des ateliers en accord avec le thème de cette année, «Mon Maroc», qui vise à promouvoir les différentes composantes de la culture marocaine au profit des enfants, et de les rapprocher de leur patrimoine riche et diversifié.

Rien n'a été laissé au hasard, tout a été pensé pour transmettre aux élèves les particularités du patrimoine marocaine d'une manière divertissante. Des cubes suspendus au plafond contenant des proverbes marocains, des illustrations collées aux murs avec des informations sur les écosystèmes marocains, d'autres sur l'art de la vannerie et de la poterie, sans oublier un espace dédié aux contes.

Bref, c'est une édition réussie et qui contribue à atteindre l'objectif de la promotion, tant cher à Mohamed Mehdi Bensaid, ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication ●

Marouane KABBAJ

**LES ÉDITEURS  
ONT PRÉSENTÉ  
120.000 TITRES  
ET 2 MILLIONS  
D'EXEMPLAIRES.**



### Directeur de la Publication et de la Rédaction

Rédacteur en Chef : Mohamed SELHAMI  
selhami@maroc-hebdo.press.ma

### Chroniques

Maïssa BATEH SELHAMI  
maïssa@maroc-hebdo.press.ma

### Secrétaire Général

Noureddine JOUHARI  
johari@maroc-hebdo.press.ma

### Rédaction

Seddik MOUAFFAK  
mouaffak@maroc-hebdo.press.ma  
Aïssa AMOURAG  
aïssa@maroc-hebdo.press.ma  
Marouane KABBAJ  
kabbaj@maroc-hebdo.press.ma  
Wissam EL BOUZDAINI  
wissam@maroc-hebdo.press.ma  
Louay KERDOUSS  
l.kerdouss@maroc-hebdo.press.ma  
Hiba CHAKER  
h.chaker@maroc-hebdo.press.ma  
Youssef DOUAMI  
y.douami@maroc-hebdo.press.ma  
Ali BAHAIJOUB (Londres)  
bahaijoub@maroc-hebdo.press.ma  
Ahmed ELMIDAOUÏ (Paris)  
midaoui@maroc-hebdo.press.ma  
Talal SELHAMI (Paris)  
t.selhami@maroc-hebdo.press.ma  
Mehdi MOUSSAHIM  
m.moussahim@maroc-hebdo.press.ma  
Issam NAJATI  
issam@maroc-hebdo.press.ma

### Administration, Marketing & Développement

Directrice générale : Asmae HASSANI  
asmae@maroc-hebdo.press.ma

Assistante de Rédaction : Samira TAKHAMAT  
samira@maroc-hebdo.press.ma

Conception artistique et Maquette :  
Zakaria BENMIMOUNA  
b.zakaria@maroc-hebdo.press.ma

### Mise en pages & Photogravure

Ghizlane HMAÏCH  
ghizlane@maroc-hebdo.press.ma

Photos : AFP, MAP, AIC Press

4, rue des Flamants Riviera  
Casablanca 20410. Maroc  
Dépôt légal : 82/91 - ISSN : 1113-0091-  
CCPE N° H.F/021-05

MAROC HEBDO INTERNATIONAL,  
Edité par Maroc Hebdo SARL -AU  
RC : 256175 - IF : 40481915  
CNSS : 8871502 - T. Prof : 37987937

### Standard

Tél. : 0522.23.81.76 / 77

GSM : 06 61 33 37 14

Internet : <http://www.maroc-hebdo.com>

E-mail : [mhi@maroc-hebdo.press.ma](mailto:mhi@maroc-hebdo.press.ma)

Distribution  
PRESSTALIS  
SOCHEPRESS  
CTP & Impression  
Les imprimeries du Matin



## LE BAC, CE DIPLÔME QUI OUVRE TANT D'ESPÉRANCES

### LE SYSTÈME ÉDUCATIF RÉDUIT PEU LES INÉGALITÉS SOCIALES.

Par **Seddik MOUAFFAK**



**B**ien que beaucoup plus de jeunes poursuivent des études jusqu'au bac et au-delà qu'il y a quelques décennies, les chances de réussite scolaire demeurent très différentes selon les milieux sociaux. Or, à la sortie de l'école, le diplôme joue toujours un rôle déterminant pour l'insertion et le parcours professionnels. Or, si les enfants des milieux favorisés empruntent les filières qui conduisent à l'excellence scolaire, ceux venant des milieux moins favorisés trouvent tout le mal à s'orienter vers des formations valorisantes. Mal orientés, ils évoluent dans un environnement qui ne leur permet pas d'évoluer positivement. Une fois sur le marché du travail, ils se rendent compte que leurs profils ne répondent pas aux exigences et à la demande du dit marché.

Certes, si des réformes visant à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, notamment public, ont été mises en œuvre, elles n'arrivent pas encore à réduire les inégalités qui subsistent entre les étudiants qui ont su orienter leur choix universitaire et professionnel dans le but de trouver un emploi et s'insérer facilement dans la vie active et ceux qui n'ont pas su renforcer leurs compétences et améliorer leur carrière. De nos jours, l'opportunité de suivre des formations post-bac de qualité est devenue une nécessité absolue pour évoluer dans un monde économique qui change constamment. Les entreprises d'aujourd'hui et surtout celles de demain recherchent de plus en plus des profils pluridisciplinaires et aux compétences multiples.

Certes, si les dynamiques démographiques (population active plus vieille, mouvement non encore terminé de participation croissante des femmes au marché du travail, etc.) ainsi que le réchauffement climatique (source de nouveaux emplois, notamment de services) impactent la structure et le nombre d'emplois, toutes ces évolutions ne disent rien sur la qualité des emplois à venir.

Qualité qui dépend plus que jamais du choix des filières les plus sélectives de l'enseignement supérieur. Filières dans lesquelles on trouve plus d'enfants des milieux favorisés. Avec le risque de trouver de plus en plus de formations moins valorisées destinées aux enfants des milieux moins favorisés. Ces derniers, faute d'un bon choix au niveau de l'orientation, ont du mal à se projeter dans le post-bac. Mal informés, ces bacheliers de milieux modestes, choisissent, trop souvent, des filières de formation dont ils ne connaissent pas toute la portée, sans les appréhender dans leur essence ni les situer dans leurs perspectives et les possibilités qu'elles offrent réellement.

Faisant souvent fausse route, ils n'ont pas la possibilité de suivre cette démarche méthodique qui leur permet de choisir leurs études en connaissance de cause. Partant souvent de leur série de baccalauréat, ils négligent ce qui les motive réellement et ce qui leur permettra de réussir dans l'avenir. À moins que l'avenir ne soit pas écrit d'avance ●